

HÉRICOURT

notre ville

JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE 2025

www.hericourt.com



**Gare routière, passage
du ruisseau renaturé,
rue Paul Vinot..**

**Une gare routière
dans un espace
renaturé**

page 02

**La Résidence
senior autonomie
Les Jardins Dollfus**

pages 09

**Le Cabinet médical
éphémère**

page 13

UNE GARE ROUTIÈRE DANS UN ESPACE ENTièrement RENATURÉ !

Programmés pour une durée de neuf mois, les travaux de construction de la gare routière sur l'ancien site Packmat ont commencé le 25 février 2025. Un challenge ambitieux pour l'avenir de notre cité.



La maîtrise d'œuvre de cette spectaculaire opération, qui ne passe pas inaperçue aux yeux des habitants, a été confiée au Bureau d'Études EVI (Espace de Vie et Ingénierie) de Ronchamp. Les travaux de réalisation ont été confiés à l'entreprise Roger Martin associée à l'entreprise Parietti. Dédicée au transport scolaire, la future gare routière sera insérée dans un espace entièrement renaturé et végétalisé.

UN RUISSEAU RECRÉÉ

La recréation d'un ruisseau dans cet espace, où l'eau sera le fil conducteur, est le principal défi de cet aménagement. Mentionné sur l'ancien cadastre napoléonien, ce ruisseau

qui avait été enfoui au début du siècle dernier sera remis à ciel ouvert. Réhabilité, il permettra de transférer les eaux de pluie depuis l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la Lizaine au niveau du pont de la rue du 4^{ème} RA. Rue Paul Vinot, sans en changer le volume, la forme de l'ovoïde d'assainissement a été modifiée, afin de permettre au ruisseau de passer au-dessus de lui. A cette fin, un ouvrage en forme de croix a été construit au moyen de pièces en béton préparées sur mesure par l'entreprise picarde Cimentub. La pose d'un revêtement d'étanchéité et le remblaiement sont venus clore cette opération peu commune.

UN CHANTIER HORS NORMES.

Cette opération terminée les travaux propres à la réalisation de la gare routière ont pu commencer. Les quais destinés à l'accueil de 12 bus sont en cours d'aménagement sur la dalle existante. La structure comportera un ensemble d'ombrières équipées de panneaux photovoltaïques. 150 arbres seront plantés et agrémenteront ce nouvel espace. Une piste cyclable sera créée de l'avenue Jean Jaurès en passant à l'arrière de la Maison des énergies pour rejoindre la passerelle sur la Lizaine rue des Prés.

Le réaménagement de la place du marché, constituera la deuxième phase du plan de réhabilitation de ce secteur. Il est envisagé pour la période 2025 – 2026. Les anciens locaux du DIA actuellement occupés par la Médiathèque Intercommunale seront déconstruits pour laisser place au futur siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt qui y sera construit.

Notre pays doit redéfinir ses priorités et réaffirmer la primauté de la production industrielle négligée par l'Etat depuis trop longtemps, indispensable au maintien de nos services publics et au soutien de notre pouvoir d'achat.

La Ville d'Héricourt et la CCPH ont depuis plusieurs années donné la priorité au développement de notre industrie, en poursuivant le développement de la zone des Guinottes, 45 hectares, 1000 emplois créés, ou en centre-ville (650 emplois) avec HERMES, A2E, FIVES CINETIC, SOUCHIER. Ces efforts seront poursuivis sur la future zone de LUZE et par l'accueil d'entreprises nouvelles sur les GINNOTTES III ou l'espace d'activités des Tuileries.

Notre combat est juste : il porte l'avenir de nos enfants, malgré quelques oppositions.

Grâce au développement économique, la Ville d'Héricourt et la CCPH ont gelé les impôts locaux depuis près de quinze ans, tout en développant de manière importante nos services tant sur le plan culturel, sportif, social et périscolaire.

Cette année encore nos efforts portent sur le périscolaire en améliorant la stabilité de nos équipes (près de 70 agents) au service de nos huit pôles périscolaires à Coisevaux, Saulnot, Echenans, Chenebier, Chalonvillars, Cadet Roussel, les Chenevières et Bussurel-Vyans.

C'est un service public intercommunal de proximité, apprécié par les 1200 enfants inscrits notamment pour la restauration scolaire (860 repas produits chaque jour par notre cuisine centrale d'Héricourt)

Sur le plan culturel et sportif, des équipements sont améliorés ou créés : la rénovation de la médiathèque, le centre régional des arts du cirque à Echenans.

Le soutien aux initiatives culturelles se renforce chaque année. Sur le plan sportif : le Pays d'Héricourt est bien équipé avec trois gymnases, des salles spécialisées : gymnastique, arts martiaux, terrain synthétique pour le foot à BREVILLIERS et la piste BMX à CHAMPEY. Nos associations toujours plus soutenues s'activent pour le développement sportif en faveur des enfants et des jeunes et accueillent des épreuves sportives départementales, régionales, voire nationales.

Les nouveaux habitants apprécient au quotidien nos services de plus en plus étoffés. De nombreux héricourtois saluent



la restructuration de nos espaces publics et de nos entrées de ville ainsi que le réaménagement de l'esplanade Jean-Pierre Michel.

La restructuration complète actuellement en cours sur la friche PACKMAT va redynamiser le centre-ville avec la nouvelle gare routière, la renaturation des espaces attenants sur près d'un hectare et la création du siège de la CCPH sur l'ex Dia.

En 2026, le réaménagement de la place du marché complètera ce vaste programme de réhabilitation du centre-ville.

A l'approche de l'été les animations seront à l'ordre du jour avec les Terrasses de l'été en centre-ville et Bussurel. Le 26 septembre 2025, la Cavalerie accueillera un deuxième concert grand public : 100 % Céline Dion.

Bel été !

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Bien cordialement
Burkhalter

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - Sophie PFAUWADEL - Sophie BOLLE-REDDAT

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : JUIN 2025

VOIRIE COMMUNALE, SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DE TOUS LES USAGERS.

1,7 million d'euros sont programmés au budget communal 2025 pour l'entretien de la voirie communale.

L'entreprise EUROVIA est mandatée pour réaliser la totalité de ces travaux dans le cadre du marché à bon de commande passé pour la période 2023

- 2025. Les travaux qui seront conduits concernent des rues, des trottoirs et autres traitements de surfaces. Nous vous livrons ci-dessous, une liste

non exhaustive des rues qui ont été retenues au programme des travaux de voirie pour cette année 2025.



Bussurel, Impasse de la Varenne.



Bussurel, rue de l'Étang.



Bussurel, rue des Coteaux.



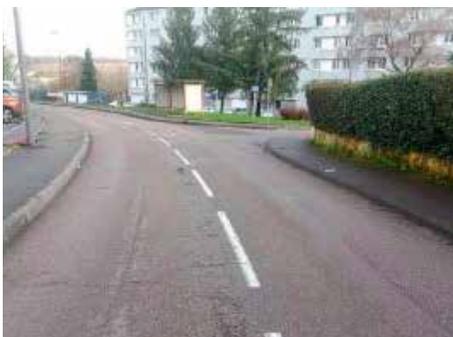
Bussurel, rue du Chêne.



Byans, rue du Berger.



Allée des Champs Élysées.



Avenue Léon Bum.



Faubourg de Montbéliard.



Rue Aristide Briand.



Rue de la Craie.



Rue de la Tuilerie.



Rue de Strasbourg.



Rue de Thann.



Rue Debussy.



Rue des Aulnes.



Rue des Cytises.



Rue des Vignes.



Rue Jules Valles.



Rue Nelson Mandela.



Rue Paul Vinot.



Mougnot piste préventive.

AFFOUAGE 2025 - 2026.

Sont admises au partage de l'affouage les personnes ayant domicile fixe et réel dans les communes d'Héricourt, de Tavey ou de Bussurel (exclusion des résidences secondaires), à raison d'un lot par foyer, et pouvant attester avoir un système de chauffage au bois.

L'affouage sera constitué de bois de chauffage dont les quotités attribuées aux affouagistes resteront dans les limites acceptables de satisfaction des besoins domestiques.

Selon délibération 083/2017 du 2 octobre 2017, cette quotité est arrêtée

annuellement par le maire après avis de la Commission des forêts.

La redevance sera calculée au prix unitaire du stère (pour information, 2023/2024 = 8.00 € ttc /stère) multiplié par le nombre de stères réellement fabriqués. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux pourront se voir allouer gratuitement l'équivalent de 10 stères de bois maximum sur la quantité qu'elles auront façonnée (sous réserve qu'elles produisent une attestation, un certificat de non imposition à l'impôt sur le revenu et

qu'elles ne disposent pas d'autres ressources).

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.hericourt.com du 1^{er} juin au 15 octobre 2025.

Calendrier 2025/2026 :

Dépôt des inscriptions : du 1^{er} juin au 15 octobre 2026.

Façonnage terminé avant le 15 avril 2026.

Débardage : avant le 31 août 2026.

MATERNELLE GABRIELLE PARIS, UNE ÉCOLE EN CONFORMITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Les travaux de mise en conformité énergétique de l'école maternelle Gabrielle Paris sont achevés. Ils permettront de réduire la consommation d'énergie du bâtiment à hauteur de 80 %.



Ecole Maternelle Gabrielle PARIS.

Les travaux entrepris ont été conduits suivant les recommandations du bureau d'études JBI de Valentigney. Les opérations ci-dessous ont été effectuées en quatre phases du mois de septembre 2024 au mois de juin 2025 :

DES TRAVAUX RÉALISÉS EN QUATRE PHASES.

- Remplacement des menuiseries extérieures dans les zones de circulation.
- Réaménagement de la raponse (passage entre les deux bâtiments) et création d'un local technique.
- Isolation intérieure de l'école et de la salle de motricité.
- Isolation intérieure et extérieure des deux anciens logements de fonction attenants.
- Isolation des combles.
- Installation d'un nouveau circuit de chauffage avec calorifugeage depuis la sous-station thermique. (Chaufferie-bois du quartier Maunoury).
- Remplacement de la ventilation avec mise en place d'une VMC double flux pour la zone école.
- Remplacement des systèmes d'éclairage.
- Réaménagement de la salle de motricité.

UNE CONSOMMATION RÉDUITE DE 80 %

La rénovation énergétique de l'école maternelle Gabrielle Paris réduira significativement la consommation énergétique de l'ordre de 80 %, par ailleurs cette rénovation permettra d'atteindre le niveau « Performance Rénovation ». L'économie annuelle escomptée après ces travaux est de l'ordre de 6 250 €uros.

Le coût de la rénovation énergétique de l'école maternelle Gabrielle Paris s'est élevé à 440 000 €uros HT. Cette dépense a été subventionnée à hauteur de 80 % par :

- **L'Etat, 176 000 €uros (40 %).**
- **La Région Bourgogne Franche-Comté, 132 000 €uros (30 %).**
- **Le Département de la Haute-Saône, 30 000 €uros (6,82 %).**
- **La Ville d'Héricourt, 102 000 €uros (23,18 %).**

RESTAURATION DU FORT DU MONT-VAUDOIS.

La ville d'Héricourt, propriétaire du fort du Mont-Vaudois, poursuit les travaux de restauration dans le but de maintenir durablement ce patrimoine historique important.



Passage de la Rotonde en direction de la porte d'Echenans-sous-Mont-Vaudois

LA 14ÈME TRANCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION EST LANCÉE.

Le programme de cette quatorzième tranche concerne plusieurs points spécifiques :

- La voûte du passage de la Place d'Armes et du tunnel vers le chemin d'artillerie
- Le passage de la Rotonde en direction de la porte d'Echenans-sous-Mont-Vaudois ainsi que la reprise des paravents et des voûtes.

- La voûte du passage du chemin d'artillerie et la descente vers la caverne cave.

ERIGE ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION.

Ces travaux de restauration sont réalisés par l'entreprise Erige qui est un atelier chantier d'insertion dont le secteur géographique d'intervention est le Nord Franche-Comté et notamment l'Aire Urbaine Belfort, Héricourt, Montbéliard, Delle.

Erige intervient sur quatre secteurs d'activités à destination des collectivités locales et des associations : la taille de pierre, le décapage, l'entretien et l'aménagement d'espaces verts, le nettoyage et la propreté. L'ordre de 6 250 €.

Le montant des travaux s'élève à 120 000 € HT. L'État (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) finance cette 14ème tranche à hauteur de 25 % soit 30 000 euros. La Région Bourgogne Franche Comté et le Département de la Haute-Saône abondent chacun pour 30 000 €, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la ville d'Héricourt apportent chacune 15 000 €.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO EN VILLE.

La Ville d'Héricourt développe depuis plusieurs années son réseau de pistes cyclables sur l'ensemble de son territoire. De nouveaux aménagements sont programmés en 2025.

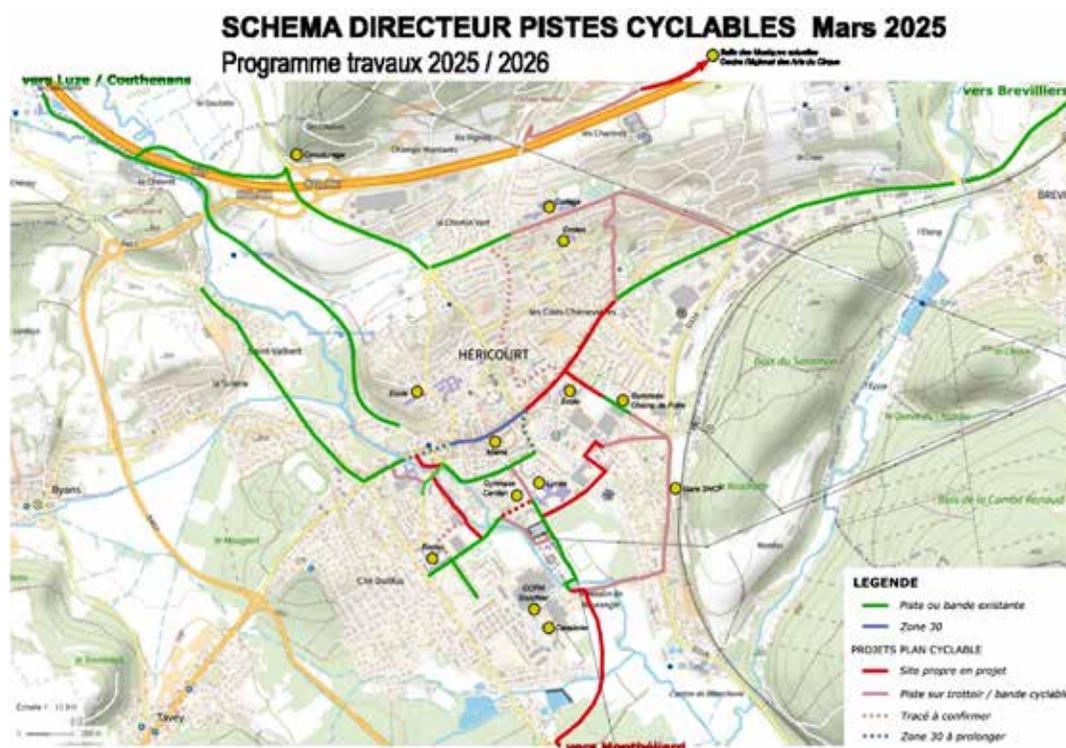
Les travaux d'aménagement de la première tranche du faubourg de Belfort (2018), de l'avenue de Saint-Valbert (2019) et de la rue du 11 Novembre (2021) ont permis la création de pistes cyclables en site propre.

UN RÉSEAU DE PISTES COHÉRENT.

Afin de construire un réseau de pistes cyclables cohérent, un schéma directeur a été établi en 2022. Ce réseau repose sur une dorsale structurante qui traverse la ville d'ouest en est, au départ du groupe scolaire Eugène Grandjean en passant derrière le bassin d'apprentissage de la natation scolaire, pour rejoindre la rue des Prés avec la passerelle qui enjambe la Lizaine.

Sur la période 2022-2024 les réalisations ont été les suivantes :

- Transformation de la rue Elion en promenade piétonne et piste cyclable.
- Passerelle sur la Lizaine au bout de la rue Elion.
- Jonction entre les pistes existantes au rond-point du chemin Vert et collège Pierre et Marie Curie.



- Aménagement du faubourg de Belfort qui a permis de prolonger la piste en provenance de Brevilliers.
- Marquage au sol rue des Pologne qui permet la jonction entre l'école de musique et la médiathèque.

La totalité de ces projets structurants a été réalisée pour un montant total de 1 019 000 €uros.

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME PHASE.

La deuxième phase de ce plan a été validée lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 14 avril 2025, elle comprend :

- Création de la piste sur le site de la gare routière (2025).
- Création du tronçon devant le Lycée Aragon (2025).
- Marquage au sol, avenue de Lattre de Tassigny (2025).
- Création de la jonction entre la médiathèque et la passerelle de la rue des Prés en site propre le long de la Lizaine.
- Création de la jonction vers Montbéliard avec le 1^{er} tronçon du Parc de la Lizaine au Super U.

D'autres actions seront développées par la suite dans le cadre de ce schéma directeur, notamment une connexion de la piste cyclable avenue de Belfort avec la zone d'activités des Guinottes.

A terme, le réseau de pistes cyclables maillera la totalité du territoire de la Ville d'Héricourt, et les cyclistes pourront se déplacer sans difficulté et en sécurité d'un point à l'autre de la Cité.

LA RÉSIDENCE SENIOR AUTONOMIE « LES JARDINS DOLLFUS »

Inaugurée le mardi 05 février 2025, la résidence senior autonomie « les Jardins Dollfus » a accueilli ses premiers résidents au mois de mars 2025. Une résidence de qualité, conviviale, proche des services publics et de santé.



Cette résidence comporte 36 logements : 32 T1 bis de 37 m² et 4 T2 de 46 m². Ces logements sont destinés aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur domicile trop difficile à entretenir. Une alternative entre le maintien à domicile et l'établissement médicalisé. La Résidence Senior Autonomie « les Jardins Dollfus » fait partie du réseau de logements gérés par l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural). Elle permet à ses résidents de conserver une certaine autonomie dans un environnement adapté à leurs capacités physiques. Des animations collectives et des services individuels à la carte sont proposés. Seuls ou en couple, les résidents vivent

en totale indépendance, ils conservent leurs habitudes de vie, leurs loisirs et peuvent recevoir quand ils le souhaitent. Implantée en centre-ville, la Résidence se trouve à proximité immédiate des commerces et des services publics et de santé.

Les agents de l'ADMR assurent une présence bienveillante, ils sont à l'écoute des résidents et répondent dans la limite du possible à leurs besoins.

Des logements accessibles, adaptés et adaptables.

Les logements de la Résidence Senior Autonomie sont ergonomiques et fonctionnels : portes élargies,

volets roulants électriques, toilettes surélevées, barres de maintien, visiophones, ascenseurs... Tous les logements disposent d'un coin cuisine afin de préparer les repas en toute indépendance, de salle de bains avec douche à l'italienne et sèche serviette électrique, de balcon ou de terrasse. Les locataires de la résidence ont droit à l'aide personnalisée au logement (APL) calculée en fonction de leur revenu net imposable.

La redevance mensuelle comprend les prestations suivantes : loyer, électricité, eau, chauffage, ordures ménagères, taxe d'habitation, entretien des parties communes et des espaces verts.

Adossée au centre-ville, cette réalisation est une étape importante de la reconquête des friches industrielles de centre-ville. L'emprise foncière de la résidence a été acquise en 2001 sur l'entreprise textile de la Petit-Pré où naguère encore, les métiers à tisser constituaient le cœur ouvrier d'Héricourt.

Renseignement :

ADMR, 11, rue Paul Vinot – 70400 Héricourt – 03 84 46 48 64

BUDGET COMMUNAL 2025

PRIORITÉ PRINCIPALE DE LA MUNICIPALITÉ, LES TAUX D'IMPOSITION FIXÉS PAR LA COMMUNE N'AUGMENTENT PAS POUR LA QUATORZIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Le budget 2025 est construit avec la volonté d'optimiser les dépenses courantes afin de limiter la pression fiscale sur les contribuables. Le recensement fait état de 10 766 habitants au 1er janvier 2025. Héricourt conforte sa place de deuxième ville de la Haute-Saône.

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET VILLE	18 091 115, 84	13 212 350, 87	31 303 466, 71
BUDGET BOIS	247 107, 83	106 804, 09	353 911, 92
BUDGET EAU	1 288 852, 26	1 523 157, 26	2 812 009, 52
BUDGET ASSAINISSEMENT	960 536, 00	778 117, 00	1 738 653, 00
BUDGET TOTAL	20 587 611, 93	15 620 429, 22	36 208 041, 15

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 PAR NATURE (liste non exhaustive)

Charges à caractère générale
chauffage, entretien... : 3 594 690 €
Charges de personnel : 5 105 750 €

Autres charges (bourses, formation,
subventions...) : 1 215 763,70 €
Charges financières : 55 000 €

Charges Exceptionnelles : 2 500 €
Atténuations de produits : 643 615 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025 EN FONCTION DU DOMAINE D'AFFECTATION (liste non exhaustive) :

TRAVAUX VOIRIE : 2 279 099, 99 €

Programme voirie : 1 730 669, 20 €
Réseau eaux pluviales : 320 000 €
Signalisation : 21 000 €
Mobilier Urbain : 45 000 €
Eclairage public : 400 000 €

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

URBANISME : 3 035 779,54 €

Gare routière : 2 877 055 €
Requalif Jouhaux /Fb de Belfort : 80 695 €
Aide à la pierre : 65 554 €

BÂTIMENTS ET TERRAINS : 3 331 209,04 €

Administratif

Mairie Héricourt (horloge, rez-de-chaussée, alarme...) : 13 600 €
Mairie Bussurel : 63 000 €
Ateliers Municipaux (CM54 et rue Mont Vaudois) : 109 070 €



Eclairage public.



Construction de la future gare routière.

Historique / culturel

- Grande Fontaine : 28 017, 52 €
- Musée Minal : 100 000 €
- Temple (orgue) 89 000 €
- Eglise Saint Christophe (toiture) : 195 400 €

**Grande Fontaine****Social**

- CCAS (Menuiseries extérieures, portes..) : 71 211, 16 €
- Octroi (toiture) : 50 000 €

Ecoles

- Maternelle Jules Ferry (menuiseries, façades..) : 58 500 €
- Maternelle Gabrielle Paris (rénovation énergétique) : 660 000 €
- Groupe scolaire Borey : 47 598 €
- Groupe scolaire Grandjean (menuiseries) : 47 000 €

**Ecole maternelle Jules Ferry.****Salles de Sport et salles animations**

- Tennis Couverts (toiture isolation éclairage Led ..) : 236 800 €
- Salle des Fêtes (fenêtres, portes) : 82 500 €
- Salle des Fêtes Tavey (menuiseries ext) : 48 000 €
- Locaux Association (Toiture, menuiseries, aménagements locaux : 225 000 €

Cimetières

- Cimetière Tavey Cavurnes : 18 000 €
- Reprises Concessions cimetière Héricourt : 70 000 €
- Repartitions escaliers cimetière Héricourt : 3 000 €
- Renouvellement réseau eau potable cimetière Héricourt : 70 000 €

**Cimetière Héricourt****MATERIEL ET EQUIPEMENTS DIVERS****Equipements administratifs**

- Ordinateur Serveur : 32 500 €
- Onduleur : 2 400 €
- Matériels divers : 20 430 €

Equipements Services Techniques

- Outillage pour service bâtiment : 7 000 €
- Outillage pour service environnement (broyeur, aspirateur, bacs, coffres... : 33 000 €
- Remplacement Camion Canter : 70 000 €
- Remplacement saleuse camion Canter : 29 000 €

**Tracteur services Techniques.****Equipements scolaires**

- Maternelle Jules Ferry (ordinateur sèche linge..) : 1 150 €,
- Maternelle Gabrielle Paris : 2 900 €
- Groupe Scolaire Eugène Grandjean (équipement d'une classe) : 5 700 €
- Groupe scolaire Robert Ploye : 3 700 €

Equipements culturels

- Réfection muraille Nord Tour du château : 38 300 €
- Réfection muraille Ouest Tour du château : 90 000 €
- 10 tables pour la Cavalerie : 1 200 €
- Jupe scène Cavalerie : 1 100 €

**Equipements sportifs**

- Haies de steeple : 1 100 €
- Enrouleur moquette : 3205 €
- Tapis de réception saut en hauteur : 1 150 €
- Sono : 5 200 €

**Stade du Mougnot Piste d'athlétisme.**

LES ÂNÉS CÉLÈBRENT LA JOURNÉE DE LA FEMME.

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale avec le soutien de la Commune, le traditionnel repas des seniors s'est déroulé le samedi 8 mars 2025 à la Cavalerie. Une manifestation placée sous le thème de la Journée de la Femme.



En préambule de ce repas, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a souhaité la bienvenue à l'assistance et a rappelé toute la place de nos aînés dans la vie de notre commune. Dans son allocution le Maire a remercié Maryse Girod, adjointe aux affaires sociales et Sylvie Canti, conseillère déléguée aux personnes âgées pour leur implication dans l'organisation de cette manifestation. Il a aussi salué le travail des agents du CCAS sans qui cette manifestation incontournable du calendrier communal ne serait pas

possible. 15 élus et 24 bénévoles ont accueilli et assuré le service à table.

UN REPAS CONVIVIAL, RETROUVER SES AMIS.

632 personnes ont participé à ce repas. Territoires Gourmands, Traiteur à Chatenois-les-Forges a préparé le repas : mille feuilles de foie gras, estouffade de veau aux morilles et riz aux petits légumes, fromage tropézienne. Le vin et la bière ont été fournis par le Monde du Vin, les chocolats par la boulangerie Pierre.

L'orchestre Calypso a fait danser les convives tout au long de la journée. Un agent de sécurité, une infirmière et une élève infirmière ont assuré l'accompagnement et la sécurité des participants.

Comme traditionnellement les doyennes et doyens ont été honorés : Colette Courroy née le 4 novembre 1932, Paulette Vidberg, née le 4 décembre 1932, Robert Richert né le 22 septembre 1927, et Pierre Freyburger né le 27 mai 1932.

Un colis ou un bon d'achat d'une valeur de 25 €uros a été distribué selon leur choix aux personnes qui n'ont pu ou voulu participer au repas organisé par le CCAS.

La distribution des paniers cadeaux et des bons d'achat a eu lieu le jeudi 27 mars 2025 au centre socioculturel Simone Signoret en présence de Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt, de Maryse Girod, adjointe aux Affaires sociales, de Sylvie Canti conseillère déléguée aux personnes âgées ainsi que de nombreux élus.

LE CABINET MÉDICAL ÉPHÉMÈRE.

Un cabinet médical éphémère a ouvert ses portes à Héricourt rue Edgar Faure dans les locaux de la Mutualité française (ancien Super U). Un accès à des soins médicaux pour des patients qui n'ont pas de médecin traitant.



Espace Santé, 8 rue Edgar Faure à Héricourt

Le cabinet médical éphémère a officiellement ouvert ses portes le mardi 1^{er} avril 2025. Ce projet imaginé par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt est financé par l'Agence Régionale de Santé, il est soutenu par la Mutualité française et la ville d'Héricourt qui paie le loyer.

LUTTER CONTRE LA BAISSÉ DU NOMBRE DE SOIGNANTS.

Le cabinet médical éphémère vise à lutter contre la diminution du nombre de

médecins dans notre ville et à renforcer l'offre de soins.

UN CABINET ÉPHÉMÈRE POUR QUI ET POURQUOI ?

- Renforcer la présence médicale pour les habitants d'Héricourt et du Pays d'Héricourt.
- Assurer un accès aux soins médicaux pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant.
- Permettre aux jeunes médecins de commencer à exercer sur un territoire et aux médecins retraités qui le

souhaitent d'offrir un peu de leur temps pour réaliser des vacances.

- Alléger la charge de travail des médecins de notre territoire lorsqu'ils se trouvent dans une situation critique.
- Pérenniser l'activité médicale sur notre territoire.

L'ouverture de ce cabinet est une première étape. L'arrivée de nouveaux médecins est imminente. En effet deux étudiants en médecine, boursiers de la Commune d'Héricourt, s'installeront bientôt, ils viendront renforcer l'offre de soins sur notre territoire.

Cabinet médical éphémère, 8 rue Edgar Faure - 70400 Héricourt.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone au 03 39 79 02 68 du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00.

Le cabinet médical éphémère propose des consultations de médecins généralistes : mardi et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 et le mercredi de 18h00 à 20h00.

MARS BLEU, BOUGEONS POUR NOTRE COLON.

Chaque année 17 000 personnes en France sont victimes d'un cancer colorectal. Dépisté à temps un cancer colorectal se soigne dans 90 % des cas. A partir de 50 ans, le dépistage c'est tous les deux ans !



Atelier culinaire, pour apprendre à combiner les aliments..

Une matinée dépistage a été organisée à Héricourt le mercredi 12 mars 2025 de 9h00 à 13h00 à la salle Wissang. Cette matinée pour votre santé a été organisée à l'initiative de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays d'Héricourt et du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Héricourt.

DES ATELIERS GRATUITS POUR SENSIBILISER.

Afin d'expliquer et de sensibiliser au sujet de cette maladie plusieurs ateliers gratuits ont été proposés au public,

un atelier culinaire pour apprendre à combiner les aliments entre les différents repas de la journée. Une marche dans les rues d'Héricourt pour faire comprendre aux participants les bienfaits d'une activité sportive régulière pour le transit intestinal, un atelier gymnastique et un atelier découverte de réflexologie plantaire ont également ponctué cette journée.

DES STANDS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION.

Plusieurs organismes de santé et de prévention ont participé à cette

manifestation. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Héricourt s'est chargé de l'accueil du public. La CPTS a informé le public sur l'activité de « mon espace santé » et sur l'accès aux soins. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a renseigné le public sur les modalités pour effectuer un dépistage. La Ligue contre le cancer, grâce à son casque de réalité virtuelle, a permis de prendre conscience des effets néfastes de cette maladie..

Il est recommandé aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 70 ans d'effectuer un test de dépistage tous les deux ans. Le dépistage du cancer colorectal se présente sous forme de kit. Vous pouvez récupérer le test de dépistage : auprès de votre médecin traitant, auprès de votre pharmacien ou sur le site internet : <http://monkit.depistage.colorectal.fr>

DES ESPACES PUBLICS ENTRETENUS ET VALORISÉS.

La qualité de notre cadre de vie et la protection de notre environnement sont des sujets prioritaires pour la Commune. Toute l'année les jardiniers communaux s'emploient à entretenir et valoriser les espaces publics de la Cité.



Centre ville, Jean-Yves Rodrigues, jardinier communal, plante des pensées.

Cet hiver, les jardiniers communaux ont procédé à l'élagage des arbres du patrimoine communal, faubourg de Montbéliard, avenue Léon Blum, rue Jean-Philippe Rameau, cour du groupe scolaire Eugène Grandjean... Au total plus d'une cinquantaine d'arbres ont été traités.

DES ESPACES PUBLICS DÉCORÉS.

Place du 16 juillet 1942 et rue Jean-

Philippe Rameau des arbres malades ont été abattus, ils ont été remplacés par des « aulnes spaethii » essences plus résistantes aux variations climatiques. Ce printemps, sur les secteurs du centre-ville, de la Roseraie, du rond point du Leclerc, de Tavey, de Byans, de Saint-Valbert et de Bussurel, des pensées (745) et des tulipes (1 500 bulbes) ont orné nos espaces publics. Aussi,

pensées, tulipes, giroflées et narcisses ont égaillé nos bacs, nos massifs et nos ronds-points. Deux massifs situés sur le parking de la gare ont été transformés en une prairie fleurie pour apporter une touche bucolique à cet espace très fréquenté. Sur le giratoire du chemin-vert, 10 tonnes de briques pilées ont été mises en place, ce matériau apporte structure et couleur.

RAPPEL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

- **Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.**
- **Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.**
- **Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.**

10 KILOMÈTRES D'HÉRICOURT, RECORD DE PARTICIPATION.

2 200 coureurs ont participé à la 22ème édition des 10 kilomètres d'Héricourt. Corentin Le Roy s'impose chez les hommes en 29 min 45 s et Ophélie Serra-Boxberger chez les femmes en 34 min 22 s.

Corentin Le Roy champion de France du semi-marathon 2023 a rempli son contrat tout en se faisant plaisir. C'est à mi-parcours qu'il a pris le commandement de la course pour ne plus le lâcher,



10 kilomètres d'Héricourt, passage en centre-ville.

devançant le dijonnais Thomas Urien et le kényan Reuben Siwa. Ophélie Serra-Boxberger qui venait de remporter la course de 5 kilomètres a fait main basse sur le 10 kilomètres qu'elle a remporté devant Emma Wasser. Alice Claudel (4ème) et sa sœur Marine (6ème) ont fait honneur aux couleurs des Sports Généraux d'Héricourt.

Comme traditionnellement les récompenses ont été remises à la Halle Marcel Cerdan par Fernand Burkhalter, maire d'Héricourt et les élus qui l'accompagnaient.

Thierry Ernewein, président de la section athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt, et l'ensemble des organisateurs bénévoles de cette magnifique épreuve vous invitent d'ores et déjà à venir participer à la 23ème édition qui se déroulera le dimanche 14 décembre 2025.

KID CROSS, FAIRE DÉCOUVRIR L'ATHLÉTISME AUX ENFANTS.

Les Sports Généraux section Athlétisme ont organisé un Kid Cross le samedi 15 février au stade du Mougnot. Les enfants nés entre 2014 et 2018 étaient invités à venir participer gratuitement. 97 enfants ont répondu à l'appel.

L'objectif de cette manifestation était de faire découvrir aux enfants la pratique de l'athlétisme et du cross en particulier. 97 participants se sont inscrits à cette compétition. 79 étaient déjà licenciés dans un club et 18 sont venus s'inscrire en compagnie de leurs parents. Outre les licenciés des Sports Généraux d'Héricourt, des athlètes des clubs de Belfort, Sochaux et Delle sont venus représenter leurs écoles d'athlétisme.

Renseignement :

Sports Généraux Section Athlétisme
Président Monsieur Thierry ERNEWEIN
31 rue des Egalités - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 39 40
Courriel : thierry.ernewein@orange.fr
Site internet : <http://www.sghathle.fr>



Stade du Mougnot, les enfants prêts à courir.

EN'TRAIL DU MONT VAUDOIS, L'EFFORT EN PLEINE NATURE.

Destiné aux amateurs de course à pied et de nature, l'En'Trail du Mont Vaudois édition 2025 a rassemblé 297 coureurs. 11 kilomètres et 300 mètres de dénivelé positif pour accéder au Fort.



Laurent Bardot, pompier professionnel à Lure.

La huitième édition des En'Trail du Mont Vaudois s'est déroulée le dimanche 06 avril 2025. Une journée ensoleillée, quelque peu venteuse, mais néanmoins propice à la course à pied en pleine nature. Sous la férule de leur président, Didier Bruchon, une vingtaine de licenciés du club Héricourt Athlétique Compétition (HAC) a organisé et préparé ce bel événement sportif. Événement qui au fil des années prend toute sa place dans le calendrier des compétitions de ce type qui sont organisées dans l'Aire Urbaine.

UNE COURSE RECONNUE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE URBAINE.

Le parcours de 11 kilomètres avait pour principale difficulté la montée du Fort par des sentiers rocailleux. La traversée du Fort sur plus d'un kilomètre constituait le clou de la course. Comme lors de l'édition 2024, le départ et l'arrivée ont eu lieu sur le plateau sportif du Collège Pierre et Marie Curie.

YOANN ALTMAYER QUADRUPLE VAINQUEUR DE L'EN'TRAIL.

Grand favori de l'épreuve Yoann Altmeyer s'est imposé en 40 min 41s.

Il remporte pour la quatrième fois cette épreuve de plus en plus prisée et appréciée par les spécialistes régionaux de la discipline. Mélanie Pilleron, licenciée aux Sports Généraux Section Athlétisme est la première féminine, elle confirme sa performance du dernier championnat de France sur 10 kilomètres à Cogolin (51ème en 39 min 08 s).

HAC (Héricourt Athlétisme Compétition)

Président Didier Bruchon

Tél. 06 24 65 54 98

Hericourt.ai@free.fr

Le club s'adresse plus particulièrement aux athlètes qui souhaitent faire de la compétition.

NAISSANCES

SARISIK Zackaria le 05/10/2024
 BAYIHA LOERCHER Warren, le 11/10/2024
 SCHNEIDER Lina, le 20/10/2024
 OULD BRAHAM Alyah, le 20/10/2024
 GATIGNON Valentin, le 24/10/2024
 BOSSERT Jonas, le 06/11/2024
 BROCHIER CAMPY Alba, le 07/11/2024
 KAUFFMANN Dany, le 15/11/2024
 TERREAUX Ava, le 19/11/2024
 SABOURDY Liam, le 22/11/2024
 BUI Zoé, le 23/11/2024

MARCHAL ROUER Gabriel, le 24/11/2024
 SAKAR Oussayd, le 26/12/2024
 BENBOUHA Sakina, le 29/12/2024
 CROISSANTHIBAULTTiago, le 07/01/2025
 GHARBI Adam, le 16/01/2025
 GONÇALVES Thiago, le 16/01/2025
 MARTINAGE Yovan, le 16/01/2025
 ATTARD Estella, le 17/01/2025
 LOMBARD PARISOT, le 23/01/2025
 DELOYE Kelson, le 23/01/2025
 ALLAME Samy le 02/02/2025

ÇEPELE Alma le 03/02/2025
 RUCKSTUHL Maé, le 08/02/2025
 ROTARCIUC Lidia, le 10/02/2025
 RIAT Nahil, le 01/03/2025
 MAILLARD COELHO Logan, le 10/03/2025
 RUEZ Giulyana, le 11/03/2025
 JACQUEMAIN Léandre, le 13/03/2025
 ALHANNACHI Aylan, le 28/03/2025
 DUMAN Berat, le 05/04/2025
 BLAISE Mylann, le 14/04/2025

MARIAGES

- MONTCHARMONT Jordan, et CIVIDINO Lydia, le 07/09/2024
 - DEMOUGIN Emmanuel, et CONTASSOT Marie-Hélène le 07/09/2024
 - PICART Olivier, et MANGOLD Carine, le 14/09/2024
 - MOKADYM Mohamed et BENATIA Cheyma le 21/09/2024
 - DUPONT Jérémy et EHATT Lydie le 05/10/2024

- CHAIX de LAVARÈNE Bruno, et COULON Nahida le 12/10/2024
 - DIEMUNSCH Alain, et HENNOCO Béatrice le 19/10/2024
 - OULD BRAHAM Anys et ABER Kenza le 26/10/2024
 - PALEO Charles, et PHILIPPE Marion, le 26/10/2024
 - HEITZMANN Franck, et GALLAIS Emilie, le 30/11/2024

- GONÇALVES Patrique et EL HIRI Aicha le 07/12/2024
 - HALM André, et DESBRANCHES Laetitia le 07/12/2024
 - SLAMA Ali et GUENNAÏ Karima le 01/02/2025
 - TOURNIER Eric, et GÎRNITA Mihaela le 15/02/2025

DECES

CROISSANT Nicole, le 06/10/2024
 COLLIN Serge, le 14/10/2024
 LAHJAR Fatna, le 16/10/2024
 GUILLEMIN Michel, le 24/10/2024
 HUMBRECHT Corinne le 28/10/2024
 SALHI Mohamed le 29/10/2024
 GARCIA GAMBOA Gloria le 03/11/2024
 COUR Gilbert le 03/11/2024
 OUDOT Christian, le 12/11/2024
 ERMOLI Eliane le 13/11/2024
 QUONDAM DOMENICO Marina le 13/11/2024
 VITTMER Eliane, le 19/11/2024
 COURTY Jacques, le 26/11/2024
 GHIRARDELLI Italo le 26/11/2024
 CARTIER Jean-Pierre le 03/12/2024
 GRUX Gabrielle le 03/12/2024
 EL AMRI Rahma, le 10/12/2024
 LECLERCQ Danielle le 10/12/2024
 KOVALENKO Dominique le 13/12/2024
 LE GALL Liliane le 14/12/2024
 ARISTIDINI Claudine le 16/12/2024
 MEUNIER Marie-Hélène le 17/12/2024

KOEHLER Georges le 18/12/2024
 GREZEL Marie le 19/12/2024
 BRINGOUT Colette le 27/12/2024
 DE MACEDO Carlos le 29/12/2024
 PIIGHETTI Louis le 30/12/2024
 NARDIN Henri le 02/01/2025
 PORTINE Odette le 06/01/2025
 RAPENNE Paulette le 09/01/2025
 PENT Fabienne le 10/01/2025
 BORYSOV Mykola, le 10/01/2025
 CÉRUTTI Josette le 14/01/2025
 ELBISSER Eric, le 22/01/2025
 PHILIPPE Brigitte le 22/01/2025
 LACOUR Denise le 23/01/2025
 RUDY Jean, le 25/01/2025
 METZGER Bernard le 01/02/2025
 GAUSSIN Denise le 01/02/2025
 DA COSTA Maria le 03/02/2025
 SCHEIDEGGER Jean, le 09/02/2025
 GUBELMANN Christiane le 14/02/2025
 HROUGEOT Isabelle le 22/02/2025
 HADJADI Abdelmadjid le 28/02/2025
 ALAPETITE Bruno, le 28/02/2025

MILESI Rose, le 02/03/2025
 CONIGLIO Marie-Ange le 03/03/2025
 JEANNIN Guy, René, le 05/03/2025
 VARETTO Jean, le 06/03/2025
 BOURQUE Marcel, le 08/03/2025
 WILLEMIN Paulette, le 08/03/2025
 LIZIER Nathalie le 10/03/2025
 ARROYO Carmen le 12/03/2025
 BOUGNON Paul le 12/03/2025
 SMAÏL Marie, le 15/03/2025
 BOISSENET Michel, le 18/03/2025
 RINGENBACH Gilbert le 21/03/2025
 DESTERNES Elise, le 04/04/2025
 LEHALLE Alain, le 07/04/2025
 GOUDEY Eric, le 09/04/2025
 PEREIRA Cidalia, le 10/04/2025
 VUILLAUME Pierre, le 12/04/2025
 BEHRA René, le 14/04/2025
 KUNTZ Marie, le 17/04/2025
 PERRIGUEY Pierre, le 18/04/2025
 POUTHIER Nicole le 18/04/2025

ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

Au quotidien, nous agissons avec des finances maîtrisées. Sans augmentation des taux d'imposition pour les budgets de la ville et de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, nous répondons dans la limite de nos moyens, aux attentes des habitants en matière d'emploi, d'infrastructures, de santé, d'environnement, de transport, de culture, de sport et de loisirs.

Nous voulons la réindustrialisation de notre Pays et de notre territoire, pour l'emploi bien sûr, mais aussi pour maintenir nos services publics et conserver à nos enfants notre souveraineté nationale. Nous y travaillons, rue de la Tuilerie la construction du nouvel espace d'activités économiques qui est actuellement en cours d'achèvement permettra de répondre à la forte demande de locaux à vocation industrielle sur le Pays d'Héricourt. Aux Guinnottes

DANIELLE BOURGON LISTE «HERICOURT UNE VILLE ACTIVE, PLUS SURE ET ÉCOLOGIQUE»

Comment rendre acceptable la transition écologique pour les personnes qui vivent dans la précarité ?

La transition écologique est ressentie comme essentielle par de plus en plus de personnes mais elle se révèle inaccessible pour les plus pauvres.

10 % des plus pauvres ont une empreinte carbone deux à trois fois plus faible que les 10 % les plus riches. Toutefois les dépenses contraintes (alimentation, chauffage, transport...) des plus pauvres sont plus lourdes, leurs factures énergétiques (gaz ou électricité) représentent une part importante de leur budget car leurs logements sont souvent très mal isolés. Pour les plus démunis les normes environnementales sont considérées comme punitives.

OPPOSITION DE GAUCHE «HERICOURT EN COMMUN»

Accumulation des crises ! L'élection de D Trump, avec sa politique terrifiante, s'ajoute aux crises et conflits en cours (Ukraine, Proche -Orient...) avec son cortège de morts et de drames humains. On assiste au retour de la loi du plus fort. Le droit et la justice sont piétinés et le droit de vivre en paix est remis en cause. Cette situation géopolitique entraîne une très grande anxiété ici à Héricourt comme ailleurs.

A cela s'ajoutent la situation économique de notre pays avec de nouveau le chômage de masse et les attaques du gouvernement contre le pouvoir d'achat des français et des retraités. Ces crises ont des conséquences sur chacun d'entre nous et sur la vie communale en générale. Chômage, baisse du pouvoir d'achat, repli sur soi, perte de repère, affaiblissement des services publics sont trop souvent le quotidien des héricourtoises et des héricourtois. Dans cette période, la responsabilité de chacun et notamment des élu(e)s est primordiale. Tout doit être fait pour maintenir la cohésion dans notre cité. C'est la raison pour laquelle nous nous battons pour maintenir les services publics, soutenir le mouvement associatif, culturel, sportif, la solidarité et la démocratie. Et

OPPOSITION DE DROITE «HERICOURT VIVANTE»

Aux dernières élections municipales de Mars 2020, Monsieur le Maire avait annoncé dans son programme (photos à l'appui) la création d'un cabinet d'ophtalmologie situé vers les Tuileries. C'est un mirage. A la place des bâtiments industriels, pour qui et pour quoi y faire, là est la question. Apparemment c'est plus important que la santé de nos compatriotes qui éprouvent beaucoup de difficultés à trouver des spécialistes ou même un médecin généraliste.

A Héricourt les incivilités se multiplient difficile de dire le contraire. Les rodéos de motos, voitures en très grand excès de vitesse (avenue Léon Jouhaux)

Il Handy Up (anciennement ADAPEI Pro) a investi dans la réalisation d'une biscuiterie chocolaterie haut de gamme, une initiative en faveur de l'emploi pour tous, que nous avons encouragée et soutenue. De même, la Ville et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont soutenu financièrement l'installation et le démarrage de nouveaux commerces car les commerçants participent à la vie économique, à l'attractivité et à l'animation de notre territoire.

Nous voulons une ville-centre dynamique et attrayante qui renforce le caractère de son territoire. La construction de la future gare routière sur l'ancien site Packmat est une étape importante dans le processus de requalification de notre centre-ville. Ce projet ambitieux, qui répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique dessine les prémices du futur de notre cité, une ville renaturée soucieuse du confort de ses habitants. Aussi une Opération Programmée de l'Habitat

L'objectif pour les années à venir est fixé à 2 tonnes de rejet équivalent CO2 par an et par personne contre 9 tonnes aujourd'hui. Pour atteindre cet objectif il faut offrir des alternatives avant de contraindre ou d'augmenter les prix de l'énergie (gaz, électricité). Il convient d'aider davantage les ménages modestes et de leur permettre d'accéder à des logements mieux isolés et moins énergivores.

Notre cadre de vie, la protection et l'entretien de notre environnement sont prioritaires. Toute l'année les jardiniers communaux s'emploient à préserver et entretenir nos espaces publics. Cet hiver des arbres malades ont été abattus et remplacés par des essences beaucoup plus résistantes et mieux adaptées aux variations climatiques que nous connaissons aujourd'hui. Les journées printanières très ensoleillées que

bien entendu, comme vous le savez, nous agissons pour améliorer la tranquillité publique en demandant le retour à un commissariat de plein exercice avec des effectifs en policier en nombre suffisant et la création d'une police municipale.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'opposition mais nous travaillons, en attendant d'être en responsabilité, et nous veillons à ce que chacun se sente bien dans notre ville malgré les difficultés. Nous sommes très investis sur tous les dossiers en cours et sommes une force de propositions. Héricourt est notre seule ambition, l'intérêt des héricourtoises, des héricourtois et des habitants des villages, notre seule préoccupation.

Dans des périodes difficiles, comme celle que nous traversons, nous pensons qu'il faut éviter les postures et les propos qui peuvent diviser. Bien au contraire. Il faut travailler à unir et à rassembler les énergies et il y en a beaucoup dans notre commune ! Héricourt a depuis très longtemps de nombreux atouts. Mais il y a aussi des défis devant nous qu'il faudra relever : les mobilités avec l'impérieuse nécessité de mettre en place des transports en commun connectés à l'aire urbaine, l'accès au soin qui est en grande souffrance, le développement économique, la tranquillité publique, la rénovation de notre centre-ville,

et ailleurs également, véhicules garés sur les pistes cyclables, les trottoirs, pourtant réservés aux piétons, tout comme les trottinettes électriques ce qui est interdit naturellement.

Lorsque Monsieur le Maire ne cesse de clamer qu'Héricourt est une ville où il fait bon vivre, tout dépend pour qui. Pour les dealers les personnes qui font preuve d'incivilités constantes, oui, mais sûrement pas pour les personnes qui ont envie de vivre paisiblement sans subir tous ces désagréments.

Les habitants sont excédés !!!

Bien sûr l'augmentation des effectifs du commissariat serait une très bonne chose. Certaines communes pas plus riches qu'Héricourt sont dotées

et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) a été lancée, cette opération qui vise à réhabiliter le cœur historique du bourg centre permet aux propriétaires occupants, aux bailleurs et aux investisseurs de rénover leurs biens immobiliers.

Nous voulons préserver notre environnement et protéger nos enfants contre les effets du dérèglement climatique. La rénovation de la Médiathèque intercommunale et de l'école maternelle Gabrielle Paris permettra de réduire l'empreinte carbone de ces deux bâtiments tout en diminuant significativement leurs factures énergétiques.

Nous voulons pour les habitants des animations culturelles et sportives de qualité. Les associations culturelles et sportives d'Héricourt et de son pays sont soutenues, financièrement et matériellement. Cette année encore leurs subventions sont revalorisées et les infrastructures mises à leur disposition entretenues avec régularité.

nous venons de connaître nous rappellent le besoin impérieux de nous protéger et de protéger nos anciens contre les effets néfastes des fortes chaleurs. Les canicules, les sécheresses, les orages et les pluies diluviennes sont les symptômes caractérisés du réchauffement climatique. Tentons de limiter les dégâts et montrons-nous plus avisés, soyons davantage citoyen et devenons moins consommateur. A Héricourt nous travaillons au développement des liaisons douces. Depuis plusieurs années la Commune développe sur son territoire un vaste réseau de pistes cyclables. A terme, ce réseau maillera la totalité du territoire communal et les cyclistes se déplaceront sans difficulté et en toute sécurité d'un point à l'autre de la ville.

le soutien au lycée et à nos écoles, y compris Bussurel, la préparation de notre ville au changement climatique, le soutien amplifié aux acteurs associatifs....

Notre ville perd des habitants, comme l'ensemble de la Région et de notre pays. C'est un fait indéniable ! Encore un nouveau défi ! Nous devons à la fois retenir notre jeunesse, donner envie de venir s'installer dans notre commune (c'est en outre la question du logement et de l'emploi) et permettre aux personnes âgées de se sentir bien dans leur ville, d'y bien vieillir en toute sécurité. C'est à la ville de s'adapter et aux élu(e)s de travailler avec tous ses partenaires, avec l'ensemble de nos concitoyens en toute transparence et dans un climat apaisé.

Une gestion saine de notre commune est indispensable et nous avons la chance d'avoir un personnel municipal très investi et qui a toute notre confiance.

Voilà comment nous voyons les choses pour les prochains mois. Nous aurons l'occasion d'aller à votre rencontre pour échanger et vous faire partager notre projet pour Héricourt et les villages de la CCHP.

Pour le groupe Héricourt en commun, les élus PCF, EELV, GRS et citoyens : Maryse PORTAZ, Ouari BELAOUNI, Marianne ÉCOFFET, Quentin HAFEKOST, Jean-Claude Ancelin, DAVAL Sylvie et Gilles LAZAR

d'une police municipale. Ces forces de l'ordre pourraient pallier à tous ces problèmes récurrents qui empoisonnent la vie de nos concitoyens mais nécessaires pour le bien-être de tous.

En ce qui concerne l'attractivité de nos commerces) certains éprouvent des difficultés financières qui les conduit à solliciter la Ville d'Héricourt afin d'obtenir des aides. Il serait temps que M. le Maire se pose les bonnes questions c'est tout de même l'argent du contribuable.

HERICOURTOISES, HERICOURTOIS REVEILLEZ VOUS LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 ARRIVENT !!! Anne-Marie BOUCHE - Les Républicains (LR).

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, 21^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La vingt et unième Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports s'est tenue à la salle des Fêtes le samedi 8 février 2025. La bonne santé du sport à Héricourt est confirmée.



Pascal Rousseau, Président de l'OMS et Chantal Grisier, Adjointe aux sports.

L'Office Municipal des Sports (OMS) est un organisme municipal dirigé par un comité directeur, il est actuellement présidé par Pascal Rousseau.

L'OMS réunit plus de quarante associations sportives, il facilite la coordination entre toutes pour l'usage des infrastructures, (salles, gymnases etc) et leur mise à disposition. Il assure sur le plan sportif les relations entre la Commune d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. L'OMS est le principal interlocuteur des associations pour la

constitution des dossiers de demande de subventions.

UN TERRITOIRE BIEN ÉQUIPÉ

Les différents bilans d'activités qui ont été présentés par les associations sportives lors de cette 21^{ème} Assemblée Générale ont démontré la vitalité du sport héricourtois. Les infrastructures mises à la disposition des associations ne sont pas étrangères à ce constat, en effet Héricourt et son Pays bénéficient d'installations de qualité : trois gymnases, une salle de gymnastique, un bassin d'apprentissage de la

natation scolaire, un dojo, un stade de football synthétique et récemment une piste d'apprentissage de Vélo Tout Terrain (VTT).

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, qui était présent à cette Assemblée Générale a souligné le rôle important des associations sportives qui par leurs actions et leurs bons résultats renforcent la cohésion de la population et valorisent l'image de notre ville.

INFORMATION : 05 JUILLET 2025 - FÊTE DU SPORT - STADE DU MOUGNOT - ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE - RESTAURATION SUR PLACE (BARBECUE, HOT DOG, FRITES, GLACES, CRÊPES...)

56 000 €uros sont inscrits au budget 2025 pour les associations d'Héricourt. Aussi grâce à la subvention de la ville à l'OMS et à l'implication de l'OMS dans les manifestations comme la Fête de la Fraternité et de la Saint Nicolas, la dotation allouée aux récompenses pour les sportifs est maintenue à un bon niveau.

FRÉDÉRIC POILLET, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CRÉMATISTE HÉRICOURT ET ENVIRONS.

A l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue le samedi 1er mars 2025, l'association des crématistes d'Héricourt et environs a désigné son nouveau président. Frédéric Poillet succède à Bernard Langner.



Frédéric POILLET et Bernard LANGNER

Reconnu pour ses grandes qualités humaines, dévoué et toujours disponible, Bernard Langner a présidé l'association durant treize années. Désormais vice-président il accompagne Frédéric Poillet dans sa prise de fonction.

Gendarme à la retraite, âgé de 64 ans, Frédéric Poillet entouré des treize membres du Conseil d'Administration de l'association entend poursuivre les actions engagées. Il souhaite impliquer la jeunesse dans le but de pérenniser l'association mais aussi agir en faveur de la crémation.

UNE ASSOCIATION PROCHE ET AU SERVICE DE LA POPULATION.

Créée en 1985 à l'initiative de Marcel Coppey et de Marcel Clément l'association compte actuellement 930 adhérents issus d'un rayon de 50 kilomètres autour d'Héricourt et des départements voisins, Doubs et Territoire de Belfort. L'association a œuvré auprès de la Commune d'Héricourt pour la construction d'un crématorium qui a été réalisé en 2006 et qui est entré en service en 2007.

HÉRICOURT, SITE DU CRÉMATORIUM DE L'AIRE URBAINE.

En 2023, 2 405 crémations ont été effectuées au crématorium de l'Aire Urbaine à Héricourt. Depuis sa mise en service le nombre de crémations n'a cessé d'augmenter, et c'est pourquoi un bâtiment rénové de la ZAC en Salamon, situé au 36 faubourg de Belfort, accueillera prochainement une nouvelle chambre funéraire afin d'accompagner cette évolution. La superficie de cette chambre funéraire sera de 155 m² et comprendra notamment un hall d'accueil et trois salons de présentation de 15 m² chacun.

L'association crématiste Héricourt et environs accompagne et conseille les familles lors d'un décès. Elle promeut la crémation comme un mode funéraire moderne et respectueux de l'environnement.

Permanence crématiste sur RDV du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Maison des Association, 2 rue du 47 RA, 70400 Héricourt

Courriel : asso.crema.hericourt@gmail.com

Site internet : crematiste-hericourt.fr

Tél. 07 63 22 34 89

MICKAËL REBERT PRÉSIDENT DU SOUVENIR FRANÇAIS DES CANTONS D'HERICOURT.

Créé en 1887 le Souvenir Français rassemble 200 000 adhérents dans 1 600 comités locaux. Ces femmes et ces hommes font vivre au quotidien la mémoire combattante française.



Mickaël REBERT, président du Souvenir Français des cantons d'Héricourt

L'objectif de l'association est le suivant : aucune tombe de « morts pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon. Le comité des cantons d'Héricourt du Souvenir Français a désigné lors de son assemblée générale du 22 juin 2024 son nouveau président en la personne de Mickaël Rebert. Âgé de 55 ans, Mickaël Rebert est un ancien militaire professionnel. Il a notamment servi au 1^{er} RA de Bourogne. Il est actuellement responsable du service logistique et maintenance au Conseil Départemental du Territoire de Belfort. Originaire d'Héricourt, il habite Chenebier, où il est Conseiller municipal.

RENSEIGNEMENT

Souvenir Français – Président Mickaël REBERT
4 chemin des Envers 70400 Chenebier
Courriel : caribou-70@wanadoo.fr

LE LIEUTENANT FRANÇOIS TISSERAND, NOUVEAU CHEF DE CENTRE DES POMPIERS D'HERICOURT.

Le lieutenant François Tisserand a pris ses fonctions le 12 mars 2025 lors d'une cérémonie de passation de commandement organisée au centre d'intervention principal d'Héricourt.



Martial BOISSON et François TISSERAND, nouveau chef de centre.

François Tisserand a rejoint le corps des pompiers à l'âge de 13 ans dans la section des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) de la caserne de Fougerolles. Au terme de son initiation au sein des JSP il s'est engagé comme pompier volontaire à l'âge de 16 ans. Quelque temps plus tard, il fait le choix de faire carrière et réussit le concours des sapeurs pompiers de Paris où il reste durant 17 années. Après cette riche expérience parisienne il revient en Haute-Saône et réussit le concours de lieutenant.

François Tisserand remplace le Lieutenant Martial Boisson qui a dirigé le Centre d'intervention principal d'Héricourt durant quatre années. Le Lieutenant Martial Boisson a fait valoir ses droits à la retraite.

VÉOLIA, UN NOUVEL OUTIL D'INFORMATION CLIENTÈLE.

Véolia eau France modernise son système d'information clientèle pour améliorer le service auprès des consommateurs et des collectivités. Un nouveau site internet «<https://www.eau.veolia.fr>» pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Un nouveau système d'information avec une facturation plus réactive, un site internet plus fluide et plus intuitif et une meilleure capacité à répondre aux demandes des clients.

UNE FACTURATION PLUS RÉACTIVE AVEC :

- Mise en place d'un QR code sur la facture qui permet de payer par prélèvement, T.I.P (Titre Interbancaire de Paiement) ou carte bancaire.
- Configuration de la mensualisation et de la date de prélèvement.
- Mise en place pour les clients mensualisés d'une facture intermédiaire informative pour mesurer leurs consommations.
- Réception de sa facture d'abonnement et résiliation plus rapide et au plus près de la réalité (prorata temporis)



UN SITE INTERNET FLUIDE ET INTUITIF : [EAU.VEOLIA.FR](https://www.eau.veolia.fr).

- Des démarches en ligne 24h/24 et 7j/7.
- Visualisation rapide de son contrat sur tableau de bord.
- téléchargement justificatif de domicile.
- Activation facilitée des alertes de consommation
- Information rapide en cas de crise ou d'événement particulier.

<https://www.eau.veolia.fr> : Le changement de système d'information, c'est aussi :

- Une référence d'abonnement client raccourcie qui passe de 14 caractères à 7 caractères et qui reste à la même place sur la facture. Les clients peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser l'ancienne référence.
- Un nouvel espace personnel en ligne dont l'activation se fait en toute autonomie, l'historique des consommations des factures et les informations sur les abonnements seront conservés et de nouveaux services proposés.

MAISON FRANCE SERVICES.

La Maison France Services permet aux usagers, d'Héricourt et du Pays d'Héricourt, d'accéder à plusieurs services publics en un même lieu.

DIX ORGANISMES PUBLICS OBLIGATOIRES SONT REPRÉSENTÉS :

-la Poste - Pôle Emploi - la Caisse Nationale d'Assurance Maladie - la Caisse Nationale d'Allocations Familiales - la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - la Caisse de Retraite Complémentaire des Salariés de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Services (Agirc Arrco) - la Mutualité sociale agricole (MSA) - les Services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) - des services du Ministère de l'Intérieur - des services du Ministère de la Justice.

Maison France Services -

31 rue du Général de Gaulle - 70400 Héricourt.

Tél. 03 84 46 89 61 -

Courriel : hericourt@france-services.gouv.fr

Horaires :

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Mercredi : 09h00 à 12h00

Jeudi : fermé

Vendredi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Samedi : 09h00 à 12h00

DELPHINE CRÉATIONS

Delphine Lebon a créé une boutique de couture, retouches et mercerie. Elle est installée à Héricourt au numéro 2 de la rue des Arts.



Delphine Lebon

Auto-entrepreneuse, Delphine Lebon propose aux chalandes, dans un cadre chaleureux et bien aménagé, un grand choix de services et de prestations : retouches, vente de tissus, vente de produits de mercerie, (fil, aiguilles, boutons, fermetures éclair), vente et révision de machines à coudre... Aussi Delphine Lebon crée à la demande des robes de mariées et des robes de soirée.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : Delf'ine Créations, mercerie, couture et retouches ; 2 rue des Arts, 70400 Héricourt.

Tél. 09 87 48 70 83 - Courriel : delf.ine.creations@outlook.fr

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h ; samedi de 9h à 17h (journée continue)

RÉNOVÉLO, LA SOLUTION POUR FAIRE RÉPARER SON VÉLO.

Pierre-Jean Picard a créé un atelier boutique consacré au vélo. Un service de qualité pour un excellent rapport qualité prix.



Pierre-Jean PICARD

Installé à Héricourt depuis 2021, Pierre-Jean Picard a déménagé son activité dans les anciens locaux du magasin Pellaton. Dans son nouvel atelier boutique il répare et entretient tous types de vélos, y compris les vélos à assistance électrique. Aussi il reconditionne des vélos qu'il revend à des tarifs qui s'échelonnent entre 35 et 120 €uros. Dans la boutique vous trouverez des habits, des casques, des cuissards des pièces détachées neuves et/ou d'occasion, des chambres à air, des pneus, bref tout ce dont vous avez besoin pour pratiquer le vélo.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : Rénovélo, 6 rue du Docteur Pavillard, 70400 Héricourt - Tél. 07 50 42 21 66
 Courriel : peyo.picard@gmail.com
 Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h ; samedi de 9h à 17h (journée continue)

AUDIO ACCESS, UN NOUVEAU CENTRE AUDITIF.

Charline Daclin, audioprothésiste a ouvert un nouveau centre auditif en centre ville au 2 rue du Général de Gaulle dans les locaux de l'opticien discounteur.



Charline Daclin

Installée depuis le 19 février 2025, Charline Daclin qui est déjà présente à Bessoncourt a souhaité développer son activité. Elle a effectué trois années d'études pour devenir spécialiste des corrections de l'audition. Elle appareille les personnes qui ont des déficiences de l'ouïe et qui sont munies d'une prescription médicale d'un médecin spécialiste (oto-rhino-laryngologiste). Aussi, elle réalise des bilans auditifs gratuits. Charline Daclin assure le suivi de sa clientèle dans la durée afin de mesurer leur évolution auditive. Par ailleurs elle assure la maintenance des appareils qu'elle vend : contrôle, entretien, nettoyage et changement des piles.

CONTACT ET RENSEIGNEMENT : Charline Daclin reçoit tous les mercredis
 2, rue du Général de Gaulle à Héricourt sur rendez-vous au 03 84 29 16 13.

HÉRICOURT, VENISE DE L'AIRE URBAINE.

Le Carnaval Vénitien, manifestation organisée les 19 et 20 avril 2025 par l'association « La Pluie Vénitienne » a rencontré un beau succès. Le temps d'un week-end, Héricourt s'est transformée en Venise de l'Aire Urbaine.



Les participants réunis au Parc de la Roseraie.

Les bénévoles de l'association « La Pluie Vénitienne » ont préparé avec le plus grand soin cette quinzième édition. En effet, cette manifestation très attendue par de nombreux passionnés, représente l'aboutissement d'une année de travail et de préparation. Dans leurs locaux du groupe scolaire Borey, les couturières de l'association en plus de leurs tenues, ont confectionné des costumes destinés aux soixante-dix élèves de Tip Top Forme qui se sont produits sur la scène de la Cavalerie lors du spectacle « Rendez-vous au Music-Hall ».

QUINZIÈME ÉDITION DE LA PLUIE VÉNITIENNE.

Sylviane GHISALBERTI et Marie-Lucie MOUZARD sont les chevilles ouvrières de cette manifestation, elles ont su entraîner dans leur sillage plusieurs de leurs amies. Depuis la création du Carnaval vénitien à Héricourt le succès est au rendez-vous.

Malgré un ciel capricieux, le défilé des costumés a égaillé le centre-ville et le parvis de la Tour du Château. La déambulation programmée de la Tour du Château à la Cavalerie a ravi les habitants. Les couleurs vives et chatoyantes ont réchauffé le cœur des

héricourtois. A la Cavalerie, le spectacle « Rendez-vous au Music-Hall » et le défilé ont fait le bonheur et l'admiration du public venu nombreux. Des costumes difficiles à fabriquer, des heures de travail qui trouvent leur récompense dans les applaudissements et les regards émerveillés.

Une séance photo a été organisée le dimanche 20 avril dans le parc du château de la Roseraie, il était alors impossible de distinguer et de deviner qui se cachait derrière chaque masque. La tradition du carnaval a été respectée, tous les participants sont passés incognito.

Renseignements :
La Pluie Vénitienne
16 avenue André Malraux 70 400 Héricourt
Tél : 06 70 50 68 99

LE TIMBRE FAIT DES ACROBATIES.

L'Amicale philatélique héricourtoise a organisé, les 8 et 9 mars 2025, la fête du timbre au Musée Minal. Une manifestation annuelle créée en 1938 afin de promouvoir la philatélie auprès de tous les publics.



Au centre, Marie-Jeanne Jeudy, entourée de ses amis philatélistes.

L'édition 2025 de la fête du Timbre avait pour thème les arts de la rue, elle s'est déroulée simultanément dans 83 villes de France. Héricourt retenue pour cette édition représentait le département de la Haute-Saône.

Bernard Jeudy président de l'Amicale philatélique d'Héricourt et son épouse Marie-Jeanne Jeudy, secrétaire de

l'association, ont été les chevilles ouvrières de cette belle exposition. La série de timbres éditée sur le thème des arts de la rue a été mise en avant.

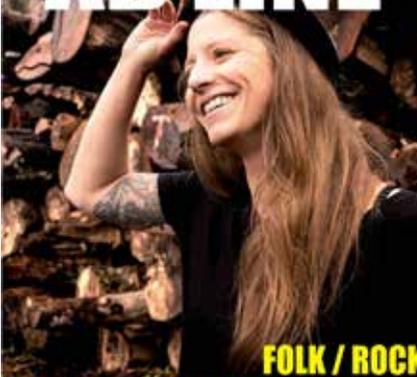
UNE CARTE POSTALE EN L'HONNEUR DE JEAN-PIERRE MICHEL.

L'amicale Philatélique d'Héricourt a proposé à la vente pour cette occasion une carte postale tirée de l'œuvre de

Christian Guémy, implantée rue de la Verrerie à Paris, représentant Jean-Pierre Michel (1938 – 2021) maire d'Héricourt de 1983 à 2004.

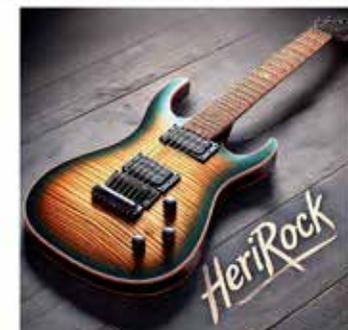
Aussi de nombreux philatélistes, membres de l'association, ont présenté leurs collections privées pour le plus grand plaisir du public venu en nombre durant ces deux journées.

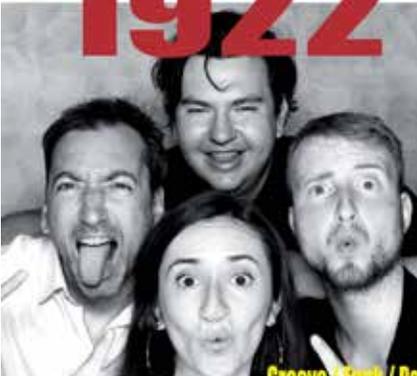
L'Amicale Philatélique d'Héricourt est ouverte à tous. Les adultes se réunissent une fois par mois le vendredi soir et le dimanche matin à la Maison des Associations (2 rue du 47ème régiment à Héricourt). Les enfants se retrouvent quant à eux tous les mercredis à la Maison des associations sous la responsabilité de Marie-Jeanne Jeudy.
Renseignement : Amicale Philatélique d'Héricourt, 17 rue des Acacias – 70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 15 71 / 06 84 91 30 50 Courriel : lesjeudy@wanadoo.fr

Héricourt Animation
 LES TERRASSES DE L'ETE
AD'LINE

 FOLK / ROCK
SAMEDI 21 JUIN 2025
 Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30

Héricourt Animation
 LES TERRASSES DE L'ETE
EL BABOON

 ROCK VINTAGE
SAMEDI 28 JUIN 2025
 Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30

Héricourt Animation
 LES TERRASSES DE L'ETE
THE HERI ROCK

 Reprises Rock
SAMEDI 05 JUILLET 2025
 Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 19h30 à 22h30

Héricourt Animation
 LES TERRASSES DE L'ETE
1922

 Garage / Punk / Pop
SAMEDI 19 JUILLET 2025
 Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30

Héricourt Communication
 APPLICATION VILLE D'HERICOURT

 TELECHARGEZ GRATUITEMENT
 L'APPLICATION OFFICIELLE
 DE VOTRE VILLE  

Héricourt Animation
 LES TERRASSES DE L'ETE
VALERIE EKOUME

 AFRO / POP
SAMEDI 26 JUILLET 2025
 Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 22h30

Héricourt animation
 Fête Nationale
Dimanche 13 Juillet 2025
FEU D'ARTIFICE
 Stade de la Lizaine
 à 22h30
DISTRIBUTION DE LAMPIONS
 Place de la Mairie à partir de 21h30
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
 Place de la Mairie au Stade de la Lizaine
 Départ 22h00

Héricourt Associations
 Vie Associative
FORUM

ASSOCIATIONS
Samedi 06 Septembre 2025
 ■ 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 ■ LA CAVALERIE

Héricourt culture
 Patrimoine
**Les Journées Européennes
 du Patrimoine**

 Temple - Tour du Château - Eglise
 Musée Minal - Fort du Mont Vaudois
20 & 21 Septembre 2025

L'ESPACE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DES TUILERIES

Implanté à Héricourt, rue Robert SCHUMAN, sur le site de l'ancienne filature, le nouvel espace d'activités économiques est prêt pour l'accueil de nouvelles entreprises. Il constitue une réponse concrète au renouveau industriel du Pays d'Héricourt.



Le futur village d'entreprises de la Tuilerie.

Cette nouvelle infrastructure communautaire est le produit d'un partenariat entre la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Action 70 (société d'économie mixte immobilière du département de la Haute-Saône) qui en a été le maître d'ouvrage.

L'Espace d'activités économiques est situé sur l'emprise d'une ancienne friche industrielle en cours de reconversion, dans le cadre du zonage Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il s'inscrit également dans le programme « Petites Villes de demain », porté par l'État et les collectivités.

Les travaux, commencés en novembre 2024, sont coordonnés par l'entreprise AUBE (Aire Urbaine Bâtiment et Environnement), basée à Meroux-Moval dans le Territoire de Belfort. Plusieurs lots ont été confiés à des entreprises locales.

DEUX BÂTIMENTS ET DES CELLULES COMPRISES ENTRE 100 ET 300 M².

Le complexe comprend deux bâtiments de 500 m² chacun, aux toitures en dent de scie (shed), un clin d'œil au passé textile du site.

Sont proposées à la commercialisation, suivant la demande, des cellules aux espaces modulables comprises entre

100 m² minimum et 300 m² maximum. Le complexe dispose de toutes les commodités pour démarrer et développer une activité : une partie atelier avec porte sectionnelle grande hauteur, un espace de stockage en mezzanine, des sanitaires, accès internet fibre, une voirie accessible aux poids lourds jusqu'à 19 tonnes.

Ce nouveau complexe a pour objectif de répondre à la forte demande de locaux à vocation industrielle sur le Pays d'Héricourt.

Les entrepreneurs souhaitant s'implanter dans les locaux de l'Espace d'Activités Economiques de la Tuilerie peuvent s'adresser à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Adresse et contact :

Service développement économique, 3 rue Martin Niemöller, 70 400 Héricourt.

Tél. 03 84 46 98 70

Les espaces sont proposés à des loyers minorés fixés à 75 € HT le m²/an pour les jeunes entreprises et à des loyers de 93 € HT le m²/an pour les autres.

LA BISCUITERIE CHOCOLATERIE HANDY'UP OUVRE SES PORTES EN DÉCEMBRE 2025.

Fortement dépendante de l'industrie automobile, le groupe Handy'Up a décidé de diversifier l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) avec la construction d'une biscuiterie chocolaterie aux Guinnottes II. De nouvelles perspectives professionnelles pour les employés.



Construction de la biscuiterie chocolaterie aux Guinnottes II

Ce beau projet validé par le conseil d'administration d'Handy'Up au mois d'octobre 2023 comprend une biscuiterie chocolaterie et confiserie haut de gamme ainsi qu'une boutique de vente directe aux particuliers et aux entreprises commerciales. La construction du bâtiment a commencé au mois de janvier 2025.

UN MAGASIN DE VENTE.

La biscuiterie chocolaterie d'une surface totale de 1260 m² comprendra entre autres espaces principaux, un atelier de production, un magasin, des

bureaux et deux salles de réunion dont l'une pourra être privatisée sur réservation.

Le bâtiment à haute performance énergétique disposera sur son toit de panneaux photovoltaïques pour une production estimée à 100 000 kWh par an.

PÂTE À CACAO ET TORRÉFACTION SUR PLACE.

Des chocolats, des confiseries et des biscuits haut de gamme seront fabriqués et vendus dans le magasin attenant. L'atelier produira sa

propre pâte à cacao et travaillera en écoresponsabilité avec des coopératives. La torréfaction des fèves de chocolat sera faite sur place et l'atelier produira ses propres recettes. Quatorze gammes de produits seront proposées aux chalands : tablettes de chocolat, pralinés enrobés, pâtes à tartiner, nougats, guimauves... Pour l'heure les personnels de la future chocolaterie sont en formation à la production au CFA de Montbéliard. Treize salariés débiteront l'activité à l'ouverture au mois de décembre 2025.

La biscuiterie chocolaterie du groupe Handy'Up représente un investissement de 4 millions d'€uros. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en application de son règlement d'aide à l'immobilier en faveur des entreprises a accordé pour ce projet une subvention de 38 222,50 €uros.

LA ZONE ARTISANALE DES CHAMPS PIOT À SAULNOT SE DÉVELOPPE : 8 CELLULES À VENDRE OU À LOUER.

Daniel lattoni a créé aux Champs Piot, sur une emprise de 7 000 m², un complexe immobilier de 8 cellules artisanales modulables. Une solution pour tous les artisans qui souhaitent s'installer et développer leurs activités.



Ancien entrepreneur dans le bâtiment, Daniel lattoni qui dirige la SCI des Iris, s'est chargé de la réalisation des travaux de terrassement, de voirie et de réseaux divers ainsi que de la construction du bâtiment. Pour réaliser ce complexe, Daniel lattoni a employé les plus beaux matériaux, les aménagements intérieurs et extérieurs ont été particulièrement soignés afin d'offrir aux futurs propriétaires ou

locataires les meilleures conditions de travail.

DES CELLULES MODULABLES.

Les huit cellules du complexe disposent de l'eau courante, d'un système d'assainissement et d'un accès internet très haut débit (fibre). Elles sont accessibles aux transports poids-lourds car toutes sont équipées d'ouvertures suffisamment longues et hautes pour accueillir tous les gabarits

de véhicules. Par ailleurs chacune dispose d'une entrée individuelle à l'usage du personnel. Les cellules sont aménageables et modulables selon l'activité, 135 m², 270 m², 405 m². Pour l'heure deux cellules ont déjà trouvé preneur.

Renseignement / contact :

**Daniel lattoni, zone d'activités des Champs Piot, 70400 Saulnot.
Tél. 06 82 68 43 40**

CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE, OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2025.

Lancée au printemps 2024, la construction du Centre Régional de formation des Arts du Cirque (CRAC) est en voie d'achèvement. Ce nouvel équipement communautaire à vocation régionale sera géré par l'Odyssée du Cirque.

Les ambitions pour cette nouvelle infrastructure communautaire, réalisée à Echenans-sous-Mont-Vaudois, sont multiples : offrir à l'Odyssée du Cirque qui est une école spécialisée, de bénéficier d'un meilleur espace de travail, d'accueillir des résidences d'artistes et de proposer à terme des formations professionnelles qualifiantes. Les stagiaires arriveront de différents horizons et suivront les formations de leur choix, formations aux arts du cirque, formations au travail en hauteur, formations éducatives. Le CRAC accueillera également des stagiaires dans le cadre d'une pratique de loisirs.

UNE AMBITION RÉGIONALE.

Cette nouvelle infrastructure a été réalisée sur une emprise de 1005 m² par des entreprises locales sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Itinéraires Architecture de Belfort.

- Bardoz PTP (Pérouse, Territoire de Belfort) : fondations, murs porteurs et cloisons.



Chantier de construction du futur Centre Régional des Arts du Cirque

- Entreprise Debard (Arbouans, Doubs) : charpente métallique.
 - Entreprise Salvador (Saulnot, Haute-Saône) : menuiseries intérieures.
 - Concept Fermeture (Audincourt, Doubs) : menuiseries extérieures et serrurerie.
 - G2T (Bethoncourt, Doubs) : chauffage
- Le bâtiment en dur, protégé par un bardage métallique, répond à l'ensemble des normes édictées par la Fédération Française des Ecoles

du Cirque. Ce bâtiment comprend notamment une grande salle de 715 m² d'une hauteur de 10 mètres, une salle de musculation de 70 m², d'une salle de danse, de différents agrès ainsi qu'une fosse plane pour y travailler les différentes spécialités du cirque. Le chauffage est assuré par une chaudière gaz condensation.

2 000 000 €uros HT ont été investis dans la réalisation de ce nouveau bâtiment communautaire. Cet investissement structurant a été subventionné à hauteur de 75 % par :

- **Etat, 331 000 €uros, 16,5 %.**
- **Région Bourgogne Franche-Comté, 610 000 €uros, 30,5 %.**
- **Fond Européen Développement Régional (FEDER), 497 400 €uros, 24,8 %.**
- **Département de la Haute-Saône, 31 600 €uros, 1,6 %.**
- **Département du Doubs, 30 000 €uros, 1,6 %.**
- **Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, 500 00 €uros, 25 %.**

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FRANÇOIS MITTERRAND, RÉOUVERTURE EN SEPTEMBRE !

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a entrepris la rénovation thermique de la Médiathèque pour réaliser des économies d'énergie. 60 % de réduction de la facture attendue.



Chantier de rénovation de la Médiathèque

Équipement public le plus énergivore de la CCPH, la Médiathèque a fait l'objet d'un ambitieux programme de travaux afin de générer des économies de fonctionnement mais aussi pour améliorer la fonctionnalité du bâtiment pour les usagers et les employés. Les travaux commencés en février 2024 sont en cours de finition. La Médiathèque rouvrira ses portes au public à la rentrée du mois de septembre 2025.

UNE RÉNOVATION INTÉGRALE.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au cabinet Girolimeto de Montbéliard qui l'a menée en plusieurs

actions distinctes dont nous vous livrons ici les principales :

- Renforcement de la charpente, amélioration de la couverture avec pose d'un nouveau complexe d'étanchéité.
- Pose d'une centrale photovoltaïque de 18 kW sur la toiture
- Remplacement de l'isolation extérieure, pose de nouvelles fenêtres et de nouveaux stores.
- Pose d'une ventilation double flux et installation d'une nouvelle chaudière.
- Au rez-de-chaussée et à l'étage, pose de faux plafonds, installation de banques de prêt, pose de nouvelles moquettes et de luminaires LED.

- Réfection totale de l'aménagement intérieur, nouvel accueil, nouvelle acoustique..

UN PROGRAMME RÉGIONAL EXEMPLAIRE.

Ce projet de rénovation est une action phare du Contrat de Relance de la Transition Ecologique (CRTE) du Pays d'Héricourt. Il s'inscrit dans le programme régional Effilogis et a été identifié comme projet pilote national par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Ce projet a également été proposé à l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs économes en énergie » du Fonds Européen de Développement Régional.

Le coût de cette rénovation s'est élevé à 1,92 million d'euros HT. Les financeurs sont les suivants : Etat, 775 000 € ; Région Bourgogne Franche Comté, 194 603 € ; Département de la Haute-Saône, 169 000 € ; Département du Doubs, 53 396 € ; Europe (FEDER), 65 000 € ; CCPH, 663 001 €.

BUDGET CCPH 2025

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère six budgets d'un montant égal à 34 millions d'euros. Ces six budgets qui ont été votés par l'assemblée communautaire traduisent la diversité des politiques conduites sur le territoire au service des habitants

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	11 776 925,57 €	7 726 069,23 €	19 502 994,80 €
BUDGET OM	2 191 255,53 €	730 116,97 €	2 921 372,50 €
BUDGET TRANSPORT	1 550 486,48 €	230 503,36 €	1 780 989,84 €
BUDGET CENTRE CARMEN	153 017,66 €	219 454,25 €	372 471,91 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	4 289 113,74 €	3 685 779,74 €	7 974 893,48 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	567 448,27 €	336 030,27 €	903 478,54 €
TOTAL BUDGETS	20 528 247,25 €	12 927 953,82 €	33 456 201,07 €

LE BUDGET PRINCIPAL 2025 EST CONSTRUIT SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

LES TAUX QUI SONT APPLIQUÉS AUX MÉNAGES RESTENT IDENTIQUES À SAVOIR :

Foncier bâti : 2,59% soit une recette de 492 204 €

Foncier non bâti : 2,86% soit une recette de 11 286 €

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 11,75% soit une recette de 76 657 €

Cotisation foncière économique : 26,75 % soit une recette de 1 139 818 €

19 502 994,80 € de dépenses de fonctionnement et d'investissement sont budgétées. Nous vous livrons ci-dessous une liste non exhaustive des principales dépenses.

Frais généraux de la Communautés de Communes :

Ils comprennent notamment :

- Personnel : 750 000 €
- Contingent incendie : 395 002 €
- Reversement Fonds National Garantie des Ressources (FNGIR) : 337 244
- Futur siège de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt : 1 200 000 €

Développement Territorial :

- 376 000 € sont inscrits au budget pour le fonds de concours ville d'Héricourt
- 289 000 € sont inscrits au budget pour le fonds de concours Pacte fiscal ville d'Héricourt
- 274 276 € sont inscrits pour les fonds de concours aux investissements des communes.

Schéma local des voies cyclables

- 145 390 € pour l'opération Coulée Verte
- 91 390 € pour la voie du Tram
- 50 000 € pour la liaison Parc Urbain Super U

Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local Urbanisme Intercommunal

- Frais de modification des PLU : 5 000 €
- Elaboration de PLUi valant SCoT : 50 000 €



Habitat

- 75 600 € sont inscrits au budget pour l'opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain.
- 112 800 € pour les programmes locatifs de Brevilliers, Mandrevillars, Héricourt et Champey.

Systèmes d'informations

- Logiciels des services : 30 650 €
- Cotisation annuelle Haute-Saône Numérique : 25 000 €
- Maintenance logiciels / photocopieurs : 11 500 €



GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

- Travaux Essouivre : 120 000 €
- Etude Lizaine : 71 150 €
- Etude hydraulique marais de Saulnot : 29 000 €.

Développement économique / commerces

- Création village d'entreprises : 363 126 €
- Acquisitions foncières ZE de Luze : 30 000 €
- Enveloppe aide aux loyers : 13 500 €

**Médiathèque**

- Rénovation thermique : 1 512 039 €
- Personnel : 450 000 €
- Charges de fonctionnement (acquisition livres, déménagement, maintenance, abonnements) 135 211 € ;
- Artothèque : 2 700 € ;
- Ludothèque salaires : 18 000 € ;
- Enjouez-vous : 13 298 €
- Acquisition jeux : 6 000 €

**Emploi Insertion et formation**

- Subventions Jardins du Mont Vaudois : 45 000 €
- ADCH : 36 000 €
- Subventions Mission Locale : 18 000 €
- Maison de la Formation : 10 837 €
- PLIE (Plan Local Insertion pour l'Emploi) : 66 000 €

**Tourisme schéma directeur :**

- Restauration Fort du Mont Vaudois : 10 000 €
- Subventions gîtes : 4 000 €
- Plan d'action ceinture fortifiée : 2 790 €
- Plan d'action Vosges Sud : 1 853 €
- Subventions aux associations : Amis du Fort du Mont-Vaudois : 1 750 € ;
- Histoire et Patrimoine d'Héricourt : 1 350 €.

**Services périscolaires et Restauration scolaire**

- Les services périscolaires sont organisés en 10 services, ils représentent un budget de fonctionnement aggloméré de 2 664 000 € dont :
- Salaires : 1 421 690 €
 - Charges de fonctionnement : 1 242 818 € dont délégation de services publics 481 764 €. LA CAF apporte 500 000 €.

Cuisine centrale

- Personnel : 200 000 €
- Charges de services : 420 408 €
- Remplacement véhicule : 50 000 €
- Chambre froide : 6 700 €

**Petite Enfance et Multi accueil :**

- Relais Petite enfance
- Personnel : 105 000 €
- Charges de fonctionnement : 22 977 €
- recettes de fonctionnement CAF : 91 000 €

Equipements sportifs :

- Travaux Centre Sportif Intercommunal André Girard, Champ de Foire et stade synthétique de Brévilliers : 90 000 €
- Praticable salle de Gymnastique : 25 000 €
- Acquisition matériel : 15 150 €

Bassin d'apprentissage :

- Masse salariale, 157 000 € ;
- Fonctionnement (chauffage, maintenance, eau...) 200 000 € ;
- Transports écoles, 32 000 €.

**Ecole de Musique**

- Personnel : 830 000 €
- Spectacles (Chœur Choreia, Crazy Monday, Burlesques...) : 58 500 €
- Instruments réparation : 19 800 €
- Renouvellement instruments : 31 316 € dont un piano à queue 19 690 €

Diffusion Culturelle

- Multiplexe Cinéma et complexe de loisirs : 720 000 €
- Salle des musiques actuelles : 36 000 €
- Centre Régional des arts du cirque : 1 553 766 €

**Multi Accueil**

- Personnel : 460 000 €
- Charges de fonctionnement : 65 839 €
- Recettes de fonctionnement CAF : 310 000 €

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté un Contrat Local de Santé (CLS). Un outil pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.



Le personnel de la CPTS : de gauche à droite : Stéphanie ROVEDA BEKE, Stéphanie COLLEBRUSCO, Claire BOURQUIN.

UN CLS POUR FAIRE QUOI ?

Ce contrat vise à mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine de la santé et à faciliter la mise en place d'actions spécifiques autour de thématiques telles que l'offre de soins, la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale. Ce contrat a également pour objectif de créer une union entre les différents partenaires pour mieux répondre aux besoins de santé et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

LES ACTIONS DE LA CCPH EN FAVEUR DE LA SANTÉ.

Avec ce contrat la CCPH se donne davantage de moyens pour soutenir l'organisation et l'offre de santé sur son territoire. Dans le cadre de ce contrat, la CCPH soutient la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) qui couvre son périmètre. Avec la CPTS, la CCPH et la ville d'Héricourt ont accompagné le projet de création d'un hébergement pour les étudiants en santé (rue de Lattre de Tassigny) et œuvrent pour ses actions de promotion du territoire

auprès des professionnels de santé. La ville d'Héricourt, qui rassemble la majorité de l'offre de soins sur le pays d'Héricourt s'est engagée à verser une bourse aux jeunes étudiants en médecine qui s'installeront sur son territoire une fois leurs études terminées. La ville d'Héricourt attribue également une aide à l'installation à tous les professionnels de santé qui la choisissent pour exercer. La CCPH quant à elle s'est engagée dans l'élaboration d'un plan climat Air Energie Territorial et veillera à valoriser les impacts positifs des mesures engagées sur la santé.

Les communes du Pays d'Héricourt ont confié à la CCPH la gestion du Périscolaire et de la Petite Enfance. Une première action en partenariat avec la CPTS a déjà été conduite à destination des enfants des quatre pôles périscolaires de Cadet Rousselle, des Chenevières, de Saulnot et Echenans. Quatre étudiants de Service sanitaire sont venus animer deux ateliers sur l'addiction aux écrans et l'addiction au sucre. Les retours de la part des parents, enfants et professionnels ont été très positifs, ils permettront d'initier d'autres actions en matière de prévention de la santé.

■ ORCHESTRE DE PIN-EMAGNY

« RÉPERTOIRE ENNIO MORRICONE »
SAMEDI 04 OCTOBRE 2025 - 20H30
 LA CAVALERIE - HÉRICOURT



■ LES VIZITEURS

« POP - ROCK, REPRISÉS INTERNATIONALES ET NATIONALES »
SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - 20H30
 SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



■ JE LES PRÉFÈRE ROSE

« COMPOSITIONS »
SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 - 20H30
 SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



■ KALIFA MOUGNOU

« MUSIQUE D'AFRIQUE DE L'OUEST »
SAMEDI 07 FÉVRIER 2026 - 20H30
 LA CAVALERIE - HÉRICOURT



■ CELT IN BLACK

« MUSIQUE CELTIQUE »
SAMEDI 28 MARS 2026 - 20H30
 SALLE DE LA GRANDE FONTAINE - CHAMPEY



■ LA GARGAROUSSE

« REPRISÉS FRANÇAISES ET COMPOSITIONS »
SAMEDI 25 AVRIL 2026 - 20H30
 SALLE CHARLIE CHAPLIN - COUTHENANS



MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : concert.mph70@orange.fr ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : www.facebook.com/mph70400

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : claud.jeandel.h@gmail.com

LANCEMENT D'UNE OPAH-RU A HERICOURT : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CŒUR HISTORIQUE

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a récemment lancé une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) visant à revitaliser le cœur historique de la ville d'Héricourt. Ce programme ambitieux offre des aides substantielles aux propriétaires occupants, bailleurs et investisseurs pour la rénovation de leurs biens immobiliers.

Grâce à la collaboration entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département de la Haute-Saône et la CCPH, les subventions disponibles sont plus avantageuses que celles d'un dispositif classique.

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer l'attractivité du centre-ville en soutenant diverses actions telles que :

- La rénovation énergétique

- La lutte contre l'habitat indigne
- Les travaux d'adaptabilité pour les personnes à mobilité réduite
- Les travaux de maintien à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- La résorption des logements vacants
- La transformation d'usage des bâtiments
- Le ravalement des façades

- La rénovation des éléments de modénature

Ce projet promet de donner un nouveau souffle à la ville d'Héricourt en améliorant la qualité de vie des habitants et en dynamisant l'économie locale.

Enfin les pénalités en cas de documents non retournés ou de cartes d'adhérents perdues sont maintenues.

L'étude de préfiguration de l'OPAH-RU, menée en 2024 à l'initiative de la Communauté de Communes en partenariat avec la ville d'Héricourt, a permis d'établir le périmètre éligible, représentant un potentiel de plus de 1 000 logements concernés

Rues prises en compte en intégralité dans le périmètre :

Rue Edgar Faure	Rue des Prés	Rue Anatole France	Place du 16 juillet 1942
Rue André Launay	Rue Freddy Grémillot	Rue Rochet	Rue du Four
Place Edith Piaf	Rue Olympe de Gouge	Rue de la Paix	Rue Jules Ferry
Rue des Arts	Rue de l'Ecole	Rue de la Planchette	Rue des Tanneurs
Rue André Boulloche	Rue Claude Lévi Strauss	Place Pierre Brossolette	Rue du Petit Château
Rue du Général de Gaulle	Rue des Voituriers	Rue de l'Hôtel de Ville	Rue de la Tour
Impasse du Breuil	Rue des Cités Tournesac	Rue du 11 Novembre	
Place de la Mairie	Rue des Fossés	Place de la Grande Fontaine	

Rues partiellement prises en compte dans le périmètre :

Impasse Bonhotal
Rue Pierre Mendès France
Rue Paul Vinot
Avenue Jean Jaurès
Rue Marcel Bardot
Avenue Léon Jouhaux
Rue des Chenevières
Rue du col des Croix
Rue de la Voûte
Rue du Docteur Gaulier
Rue du Docteur Pavillard
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny



Objectif visé : 110 logements rénovés en 5

PERMANENCES :

Chaque 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h au Centre d'affaires Pierre Carmien (à côté de la CCPH) – sans rendez-vous – sans engagement.

DUREE DE L'OPAH-RU :

1^{er} janvier 2025 au 1^{er} janvier 2030

IMPORTANT :

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt des dossiers auprès des financeurs.

VOUS ETES DANS LE PERIMETRE ?

Contactez SOLIHA au titre de l'OPAH-RU.

VOUS ETES HORS PERIMETRE ?

Contactez SOLIHA au titre de la politique HABITAT 2020.

SOLIHA

2 place du Moulin des Prés

70 000 VESOUL

03 54 75 38 56

contact.hautesaone@solihha.fr

UNE OPPORTUNITE DE FINANCEMENT

L'OPAH-RU permet de mobiliser d'importants fonds publics pour les travaux avec des aides de l'Etat, de la CCPH, du Département de la Haute-Saône et de la Ville

REUNION PUBLIQUE

Une réunion publique d'information s'est tenue en mairie le 8 avril 2025, avec pour objectif de rencontrer les personnes potentiellement éligibles au dispositif.

En présence de SOLIHA, cette réunion a permis de répondre aux premières questions des habitants concernés et d'identifier de possibles financements de travaux.



Réunion publique le 8 avril 2025, mairie d'Héricourt salle Claude Bouclet.



EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

La parole aux Citoyens et aux responsables associatifs

Nous avons déjà exprimé notre inquiétude devant la pression et le recul démocratique au sein des assemblées et dans nos tribunes.

Le Président de la CCPH M. BURKHALTER a organisé un système basé sur un rapport de féodalité avec les élus communautaires mais aussi avec les acteurs de la vie associative.

C'est une grave erreur ! Nous sommes en profond désaccord avec sa façon de faire vivre et d'organiser le débat public. Cette démarche ne correspond ni à nos valeurs ni à l'idéal Républicain qui doit guider l'action publique.

Pas une seule séance de la CCPH ne se déroule sans que M. BURKHALTER n'agisse comme « le Prince dans sa principauté » en déclamant des discours lunaires voire erratiques, même face à une opposition constructive et force de propositions. Le Président de l'Assemblée Intercommunale refuse systématiquement de donner la parole aux Citoyens et aux responsables associatifs en séance plénière. Il contribue sciemment à abîmer la démocratie en se murant dans ses certitudes.

Dans ces conditions : comment construire un budget ? « Seul dans son bureau et dans sa tête » ?

Devant l'autosatisfaction de M. BURKHALTER à faire étalage des économies opérées par ses

soins, nous devons constamment lui rappeler que les fonds non utilisés ne sont pas des bas de laine mais des politiques publiques non planifiées et non mises en œuvre.

Il est temps que la chape de plomb soit levée afin de retrouver un nouveau souffle et une respiration vitale pour la démocratie locale et le bien public.

Ouari BELAOUNI, Maryse PORTAZ, Quentin HAFEKOST, Sylvie DAVAL et Gilles LAZAR, élus d'Héricourt en Commun

HÉRICOURT – SÉVENANS, LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Les travaux de mise à deux fois deux voies de la RN 19 entre Héricourt et Sévenans sur 4,6 kilomètres ont démarré officiellement le lundi 03 février 2025. Trois années de travaux en vue.



Marie-Guite DUFAY, François Rebsamen, Yves Krattinger, Damien Meslot, Florian Bouquet, Fernand Burkhalter.

Le lancement des travaux s'est effectué en présence de nombreux élus, notamment François Rebsamen, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation, Marie Guite Dufay Présidente du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, Yves Krattinger, Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône, Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental du Territoire de Belfort, Damine Meslot, Maire de Belfort, et Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

UN CHANTIER DE 36 MOIS.

Les usagers réguliers de cette voie très fréquentée, 22 000 véhicules par jour dont 3 000 poids lourds, ont déjà pu voir les premiers engins à l'œuvre. L'élargissement se fera en conservant la chaussée existante. Un terre plein central équipé d'une glissière en béton sera construit ainsi qu'une bande d'arrêt d'urgence de chaque côté de la voie. Un grillage sera posé de part et d'autre de la chaussée pour éviter toute forme d'intrusion, bétail ou animaux sauvages. Les ouvrages existants seront aménagés sauf le passage ferroviaire qui sera démolé et reconstruit.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES.

En 2025, les travaux seront axés sur trois ouvrages d'art dont la largeur sera doublée, le pont qui surplombe la ligne ferroviaire Dole -Belfort à proximité d'Argiésans (neuf mois de travaux effectués en grande partie la nuit) sera traité en premier. En 2026, la totalité de l'itinéraire sera terrassée. L'année 2027 sera consacrée à la réalisation des chaussées et des équipements de sécurité. Le Département de la Haute-Saône qui est maître d'ouvrage de ce chantier envisage une livraison du tronçon fin 2027, début 2028. La circulation sera maintenue durant toute la durée des travaux et la vitesse limitée à 70 km/h.

Le coût de cette opération est de 31,4 millions d'euros, elle est financée par :

- Etat : 14,63 millions d'euros.
- Région Bourgogne Franche-Comté : 7,18 millions d'euros.
- Département de la Haute-Saône : 4,49 millions d'euros.
- Département du Territoire de Belfort : 2.39 millions d'euros.
- Grand Belfort : 600 000 euros.
- Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : 300 000 euros.

FUTUR CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DE SAULNOT : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ.

Le département de la Haute-Saône a décidé de transférer le centre technique départemental d'Héricourt à Saulnot dans la zone d'activité des Champs Piot. Un projet qui répond aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a cédé pour l'euro symbolique au département de la Haute-Saône le terrain de 12 208 m² sur lequel sera implanté le futur centre technique. La CCPH a également réalisé début 2025 les travaux nécessaires à cette extension de la zone d'activité. L'entreprise Surleau a été retenue pour la réalisation de la voirie d'accès d'une place de retournement et l'ensemble des réseaux. Le coût total de ces aménagements, maîtrise d'ouvrage et travaux est de 193 000 €uros financés à 50 % par le département de la Haute-Saône au titre du schéma départemental des zones d'activités et par l'État au titre de la Dotation Equipement de Territoires Ruraux.

UN CHANTIER ESTIMÉ À 3 600 000 €.

Le futur centre comprendra un bâtiment de 1 000 m² avec des surfaces de bureaux et des aires pour remiser les véhicules. Ce nouveau centre technique départemental disposera de plusieurs locaux pour stocker les petits matériels (tondeuses, débroussailleuses) les gros matériels (bétonnières,...) la signalisation lumineuse et les produits dangereux. Le bâtiment principal sera équipé d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques sur la toiture (470 m²).



15 AGENTS DÉPARTEMENTAUX AU SERVICE DE LA POPULATION.

Un système de récupération des eaux de pluie alimentera la station de lavage des véhicules. Une plateforme technique d'une surface de 6 000 m² jouxtera le bâtiment principal, elle sera composée de différents espaces : une aire de lavage, une station carburant, un hangar à sel, un silo à saumur, une fosse de chargement et plusieurs alvéoles pour l'entreposage

de différents matériaux, une zone non couverte pour le stockage des produits inertes, un local pour garer la chargeuse et un local fermé pour remiser le nettoyeur haute pression. La future structure accueillera 15 agents avec possibilité d'évolution des effectifs en fonction des besoins. Cette implantation créera des emplois en milieu rural offrira de bonnes conditions de travail aux agents.

La réception du futur centre technique départemental de Saulnot est prévue pour le mois d'octobre 2026. Le nouveau centre technique fera corps avec son environnement, il sera économe en énergie et favorisera dans le cadre de son fonctionnement l'emploi de matériaux naturels locaux. Le Conseil Départemental de la Haute-Saône investit 3,6 millions d'euros dans la réalisation de ce projet, gage de la confiance qu'il place dans l'avenir du Pays d'Héricourt.

LES AMIS DU FORT CÉLÈBRENT LA 15^{ème} FÊTE DU PAIN.

Rendez-vous incontournable du printemps, la Fête du Pain s'est déroulée au Fort du Mont-Vaudois le dimanche 18 mai. Une manifestation pour les amoureux du Fort et pour les gourmets.



Démonstration de 5 élèves de l'Odyssée du Cirque.

Organisée par l'association des amis du Fort du Mont-Vaudois avec le soutien de la ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la quinzième édition de la Fête du Pain a rassemblé les amateurs de bon pain et les amoureux du patrimoine militaire. Plus de 1 100 miches de pain ont été cuites sur place pour l'occasion dans le four Lespinasse.

VISITE DÉAMBULATOIRE.

Un circuit déambulatoire a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir le cœur du Fort, joyau de l'architecture militaire française. Rénovés et valorisés

par les bénévoles de l'association des Amis du Mont-Vaudois, le pont-levis, la cour d'honneur, la rotonde, les citernes d'eau, la boulangerie rénovée et le panorama à 544 mètres d'altitude ont constitué les principaux points d'attraction des visites guidées.

DES ANIMATIONS RICHES ET VARIÉES.

Les Cyclotrons et les Guitares Oldies ont assuré l'animation musicale de la journée. De nombreux artisans, amateurs ou professionnels, ont présenté leurs productions : vanniers, dentelières, maquettistes, bijoutiers... Des produits locaux, vins du Jura

Grandmaison, confiseries artisanales de Western Candys, chocolats et viennoiseries de la boulangerie Levain ont été proposés à la vente toute la journée. L'Odyssée du cirque, l'Arc Héricourtois, le club de spéléologie, les voitures anciennes et la Gendarmerie ont effectué des démonstrations spectaculaires.

Les visiteurs qui ont souhaité passer la journée au fort ont pu se restaurer, au menu frites jarret, frites knack et tourte avec salade, sans oublier les crêpes du fort.

Information sur les visites du Fort

Ouverture du fort au public d'avril à octobre.

Durée de la visite : 2 heures environ

Tarif : 3 euros par adulte

Pour les visites individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite.

- Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires

- Le 1^{er} mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires

Pour les groupes une demande via le formulaire de contact : <https://www.fort-montvaudois.com/decouvrir-le-fort> - Tél du Président Alain ROESS : 06 82 65 85 13

LE GRAND ENSEMBLE DE CLARINETTES.

L'Ecole Intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt et le Conservatoire à rayonnement départemental Henri Dutilleux de Belfort ont constitué un grand ensemble de clarinettes en partenariat avec l'orchestre Victor Hugo de Franche-Comté.



Le grand ensemble de clarinettes.

Ce grand ensemble de clarinettes a été placé sous la direction de Flavien Boy qui est un chef d'orchestre réputé. Originaire de Bourgogne Franche-Comté, formé au Conservatoire de Paris, Flavien Boy travaille en France et à l'étranger, il mène une carrière de chef d'orchestre invité.

UNE OVATION AU CONCERT DE PRINTEMPS.

L'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Héricourt met traditionnellement en avant lors de chaque concert un instrument de musique. A l'occasion du concert de printemps édition 2025, la clarinette a été retenue et le Grand Ensemble de Clarinettes a proposé plusieurs pièces musicales en première partie avec le concours de Luc Laidet, soliste clarinettiste de l'Orchestre Victor

Hugo de Franche-Comté. Un moment musical fortement apprécié du public qui a ovationné les musiciens pour leur prestation de très grande qualité.

Le Grand Ensemble de Clarinettes a donné cette année plusieurs représentations, à Héricourt (2 février, 10 et 11 mai) à Grandvillars (29 mars) avec les solistes de l'Orchestre Victor Hugo de Franche-Comté et à Belfort (5 et 8 juin) à l'occasion du FIMU.

Le coût d'organisation pour ces différents concerts s'est élevé à 8 540 €uros. Le financement a été assuré par : l'orchestre Victor Hugo qui a pris à sa charge le salaire des solistes, le Conservatoire Henri Dutilleux qui a assumé le salaire du pianiste et la location du piano, la CCPH qui a réglé le cachet de Flavien Boy, l'éclairage et la sécurité, la ville d'Héricourt qui a mis à disposition la salle des Fêtes et la Cavalerie et qui a assumé à hauteur de 50 % la sécurité et l'éclairage.

CELINE DION TRIBUTE



«I'M ALIVE»

CONCERT "CHANSONS" 100% CELINE DION

Un spectacle joué par 7 musiciens, qui rend
hommage à la carrière de Céline Dion.

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

HERICOURT

LA CAVALERIE - 20H00

**ENTRÉE : Plein tarif 11 € / tarif réduit 6 € (demandeurs d'emploi et étudiants)
Tarif famille 22 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.**

BILLETTERIE :

- Accueil Mairie : par chèque uniquement.

- Sur place : Espèces et CB.

- Sur internet : <https://www.billetweb.fr/celine-dion-hericourt2025>

